l'unité

N° 277 — 5 F | L'hebdomadaire du Parti socialiste | 6-12 janvier 1978

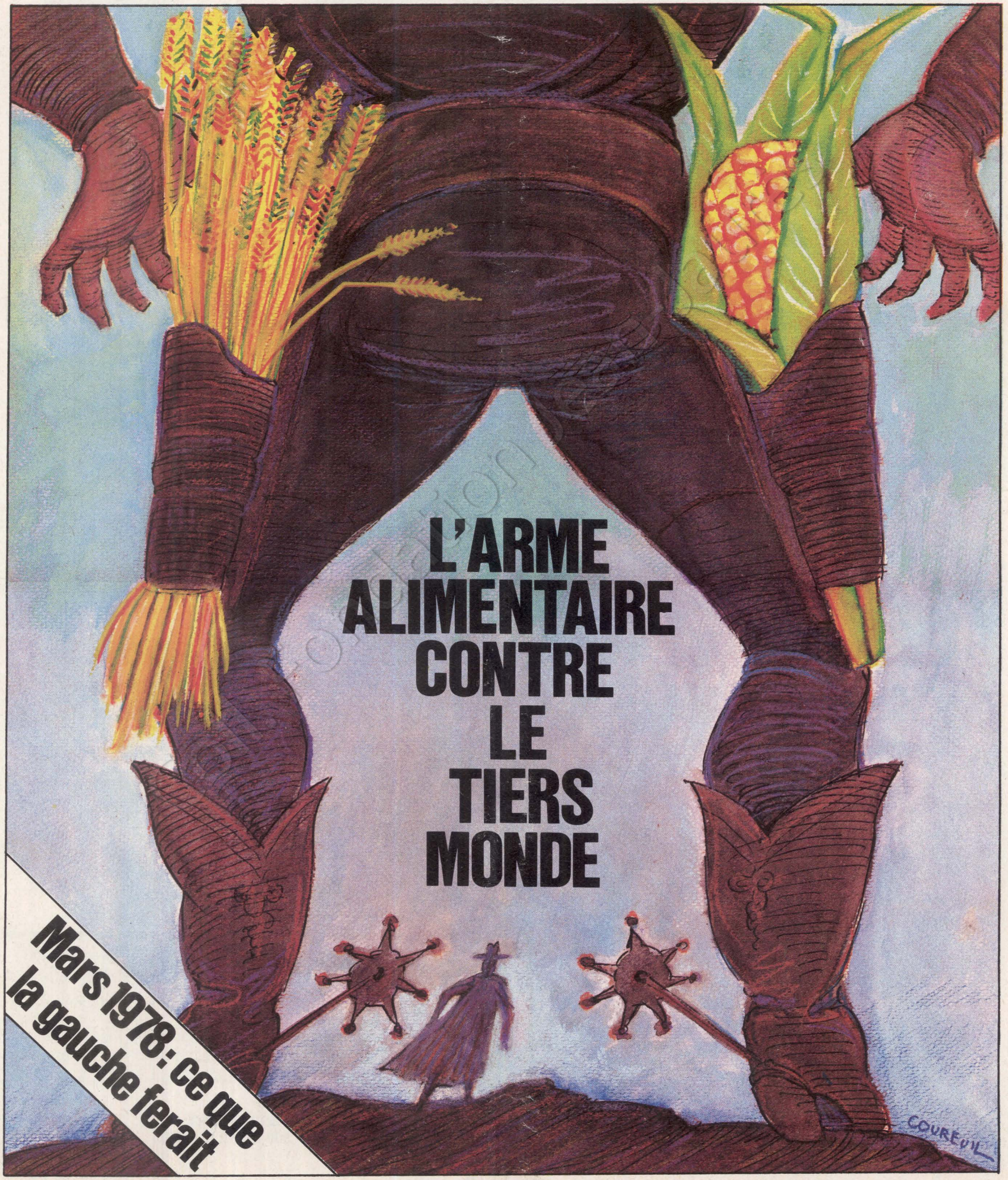

APRES L'HUMANITE EN MARCHE MARTINSART PRESENTE



LES GRANDS REVOLUTIONNAIRES

Biographies, analyses politiques, importants extraits de l'œuvre des géants qui ont contribué à forger les événements, qui ont guidé l'humanité vers plus de justice, de liberté, de bonheur.

- Les Géants de 89 : Danton, Marat, Robespierre...
- Les Socialistes scientifiques : Marx, Engels, Gramcsi.
- Les utopistes, les anarchistes : Fourier, Proudhon, Bakounine... • Femmes et Révolution : Flora Tristan, Louise Michel, Rosa Luxemburg... • Les communistes au pouvoir : Lénine, Trotsky, Tito...
- L'Orient : Gandhi, Ho Chi Minh, Mao Tsé Toung... • L'Amérique Latine : Castro, Che Guevara Salvador Allende... • Les Défenseurs des droits de l'homme : Lincoln, Schoelcher, Luther King... • La justice dans la liberté : Jean Jaurès, Léon Blum, Dubcek... et bien d'autres.



LHOSTE

Relevons parmi les auteurs :
Michel Charzat, J.-Claude Colliard, Régis Debray, Gérard Delfau, Marc Ferro, Pierre Guidoni, Lionel Jospin, Pierre Joxe, Jean Lacouture, Jiri Pelikan, Jean Rous, etc.

Huit volumes magnifiquement illustrés, qui présentent l'histoire et l'actualité d'une manière vivante, engagée, porteuse d'espérance.

Je souhaite recevoir gratuitement et sans aucun engagement une information complète sur "Les Grands Révolutionnaires".

Nom Prénom _____

Profession (facultatif) _____

Adresse complète _____

_____

Date _____ Signature

A retourner aux : **Editions MARTINSART**
58, rue des Capucins 41200 ROMORANTIN

sommaire

FRANCE

4

LE RACKET ELECTORAL DANS LE FILET, PAR JEAN-LOUP REVERIER

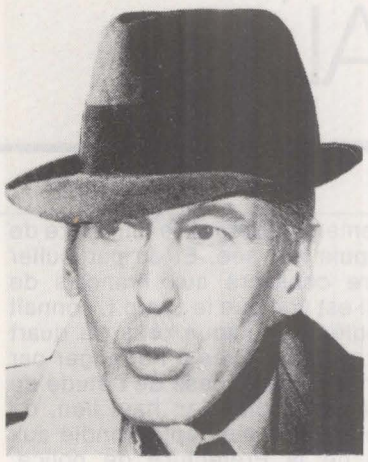

7

L'EDITORIAL DE CLAUDE ESTIER

8

MONTPELLIER : LE « QUAI » SERAIT-IL LE PREMIER FRAUDEUR ?, PAR EMMANUELE PLAS

9

UN SOCIALISME DU POSSIBLE, PAR FRANÇOIS MITTERRAND

MARS 1978 : CE QUE FERAIT LA GAUCHE, PAR ANTOINE VIOLET

PHOTOS ET DESSINS :
Coureuil (pages 1, 14, 24), Demoulin (page 15), Keystone (pages 32, 33), Pascal Lebrun (pages 8, 16, 28, 29), Pym (pages 5, 13), Rush (page 6), Solo (pages 20, 31, 35), Sygma (pages 6, 15, 17, 18).

DOCUMENT

12

L'ARME ALIMENTAIRE CONTRE LE TIERS MONDE, PAR MARIE-JOSE BERNARDOT



LES ENTRETIENS DE « L'UNITE »

22

ERIC SCHNAKE : « J'AI PASSE 1 581 JOURS DANS LES PRISONS DE PINOCHET ». PROPOS RECUEILLIS PAR FRANCIS PISANI

SOCIETE

26

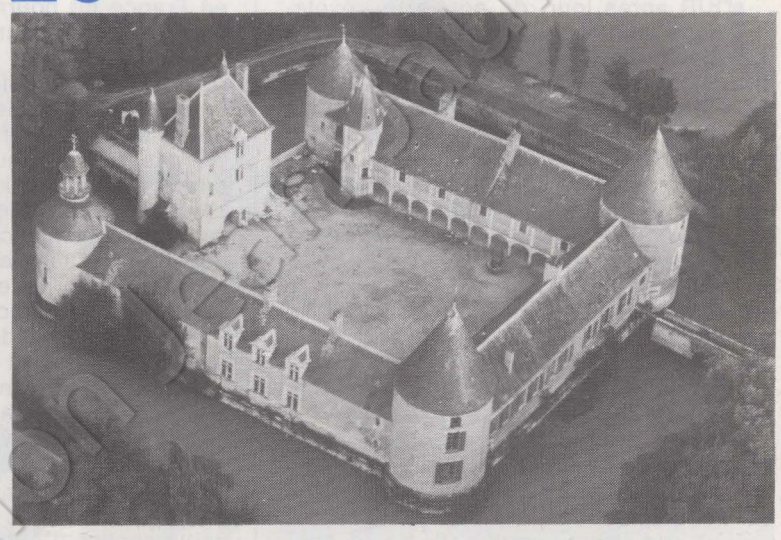

ENCORE UN CHATEAU POUR CHIRAC ?, PAR EMMANUELE PLAS

28

GUILLAUME, MUTILÉ PAR LA MEDECINE, PAR VERONIQUE NEIERTZ



30

CRECHES : ROANNE FAIT LA REVOLUTION, PAR MARIE-JOSE BERNARDOT

TELEVISION

31

DU RIFIFI AU VATICAN, PAR GABRIELLE ROLIN

BULLETIN D'ABONNEMENT
A RETOURNER
41, BOULEVARD MAGENTA
75010 PARIS

Je soussigné .....

demeurant .....

.....

désire souscrire un abonnement à « l'Unité » :

▶ abonnement d'un an (150 F) ☐

▶ abonnement de six mois (90 F) ☐

en souhaitant recevoir en cadeau (pour un abonnement d'un an)



▶ soit le livre de Claude Estier ☐



▶ soit le livre de Pierre Mauroy ☐

et vous adresse la somme correspondante par chèque bancaire ☐

par chèque postal ou virement au C.c.p. « l'Unité » : 30 349 80 La Source ☐

Date Signature

LE RACKET ELECTORAL DANS LE FILET

Le racket électoral mis en place par Chirac et Barre à l'instigation du patronat semble désormais bien compromis. La fraude à des limites...

JOUR après jour, de nouvelles révélations montrent l'étendue de la fraude électorale organisée au plus haut niveau, quelquefois avec leur complicité, mais le plus souvent à l'insu des Français de l'étranger. Révélatrice de l'inquiétude — voire du désarroi — de la « majorité » devant la poussée de la gauche, l'organisation à grande échelle de cette fraude prouve aussi que la droite est déterminée à ne reculer devant rien pour se maintenir au pouvoir. Quitte à violer sa propre législation, puisque — faut-il le rappeler ? — la loi du 19 juillet 1977, qui vise à faciliter le vote des Français résidant à l'étranger, a été adoptée précipitamment, sans les suffrages des élus de gauche.

A quand remonte l'idée de cette loi ? Probablement à l'élection présidentielle de 1974. A cette occasion, il est apparu que 15 % seulement des Français de l'étranger avaient pris part au scrutin. Faute de pouvoir se rendre dans leur circonscription, la plupart d'entre eux avaient eu recours au vote par procuration. Il avait alors été établi 86 000 procurations par les consulats français à travers le monde. Alors que l'on estime à près de huit cent mille le potentiel de nos compatriotes expatriés en âge de voter. Or, selon certaines hypothèses retenues par la « majorité », les deux tiers d'entre eux lui seraient favorables s'ils votaient.

Après l'élection présidentielle, Jacques Chirac, alors Premier ministre, confia à André Bettencourt, le 12 décembre 1975, le soin de diriger une commission chargée d'étudier les problèmes des Français de l'étranger. Pour appuyer Bettencourt dans cette tâche, Chirac désigna les six sénateurs représentant les Français établis hors de France, dont on se doute qu'ils n'allaient pas contrecarrer ses projets. Enfin, certains membres du très conservateur Conseil supérieur des Français à l'étranger, les dirigeants de quelques multinationales françaises et les représentants de huit ministres vinrent compléter la commission Bettencourt.

En même temps qu'il feignait de s'intéresser aux problèmes sociaux de ses concitoyens établis hors de l'Hexagone et à leurs difficultés pour faire scolariser leurs enfants dans notre langue, Chirac préparait les moyens électoraux de recueillir le fruit de ses nouvelles « préoccupations ». Ainsi une loi fut-elle adoptée dans la foulée en janvier 1976. Elle instaura des centres de vote dans les ambassades et les consulats français de très nombreux pays, à l'exception de quelques-uns comme la Suisse et la République fédérale d'Allemagne, qui ne l'ont pas accepté. Cette loi maintenait la possibilité du vote en France par procuration. Elle prévoyait que nos compatriotes expatriés qui pencheraient pour cette solution devraient se faire inscrire dans des villes de plus de cinquante mille habitants. Comme c'était l'usage, leurs mandataires en France ne pourraient pas disposer de plus de deux procurations. Aux yeux de la « majorité », cette loi s'est rapidement révélée avoir un défaut majeur : applicable uniquement pour les élections présidentielles et les référendums, elle ne permettait pas de parer au plus pressé, c'est-à-dire d'assurer la victoire aux législatives. Là-dessus sont intervenues les élections cantonales et municipales — au cours desquelles la gauche a confirmé qu'elle était devenue majoritaire —, ainsi que le remplacement de Chirac par Raymond Barre.

Placide mais lucide, du moins sur le plan électoral, le nouvel occupant de Matignon s'est employé à compléter la tâche de son prédécesseur. Il y a d'ailleurs été incité et aidé par le C.n.p.f. Plus particulièrement par son service d'études législatives que dirige Aimé Aubert, dit « le Pharaon ». Au printemps dernier, une analyse réalisée par le service d'Aubert a fait ressortir que, dans environ cent trente-cinq circonscriptions dont elle établissait la liste, le résultat se jouerait à moins de 2 % des voix. Cette étude a vivement intéressé le ministère de l'Intérieur, puis l'Élysée. Et en particulier son chapitre consacré aux Français de l'étranger. Il est vrai que le C.n.p.f. connaît bien le problème, puisque près du quart d'entre eux sont envoyés à l'étranger par des entreprises. Sur la base de l'étude du C.n.p.f., il a été décidé, en haut lieu, de confier une analyse plus approfondie aux ordinateurs de la Préfecture de police. Trois paramètres ont été retenus pour la mener à bien.

Louis de Guiringaud, ministre des Affaires étrangères.



Le premier, que l'on retrouve dans la loi du 19 juillet 1977, a consisté à envisager la limitation du pourcentage des Français de l'étranger à 2 % des inscrits des circonscriptions. Ensuite, faisant intervenir le fichier des Français immatriculés auprès des consulats, le deuxième paramètre s'est attaché à leur répartition géographique. La troisième hypothèse retenue fut que les deux tiers des Français vivant hors de notre pays voteraient en faveur de la « majorité ».

Extravagante facilité

Il ne restait plus ensuite, à partir des résultats de cette analyse, qu'à faire voter par les députés dociles de la « majorité » un texte adapté aux circonstances et répondant aux besoins. Cette loi, votée le 19 juillet dernier, permet aux Français de l'étranger de s'inscrire dans la commune « de leur choix » dès lors qu'il s'agit d'une ville de plus de trente mille habitants. Il est clair que c'est dans ces villes que la « majorité » se sent le plus menacée depuis les élections municipales. Aussi a-t-elle éprouvé le besoin de baisser la barre de cinquante mille habitants (loi de janvier 1976) à trente mille habitants.

Elle a même prévu une disposition curieuse qui s'est révélée par la suite si utile à certaines manipulations qu'on serait tenté d'y voir une préméditation. Cette disposition permet aux Français de l'étranger déjà inscrits dans une circonscription, mais désireux — pour quelle raison ? — d'en changer, de se faire inscrire sans difficulté dans une nouvelle circonscription « de leur choix ». Enfin, dernière facilité extravagante de cette loi, au regard du code électoral, le nombre de procurations dont pourront disposer les mandataires métropolitains a été porté de deux à cinq !

Pour faciliter la « bonne application » de cette loi, une association de type 1901 est constituée sous le nom de Rassemblement des Français de l'étranger (R.f.e.). Chose curieuse, s'il est composé à l'issue d'un savant dosage de dignes représentants des partis de la « majorité », le bureau du R.f.e. ne compte pas un seul Français de l'étranger ! Mais qu'importe le flacon, pourvu qu'on évite la défaite...

Dans le deuxième bulletin publié par ce rassemblement si soucieux du bien-être de

→


PAS-DE-CALAIS
ARTOIS
NORD
Arras
SOMME
Amiens
PICARDIE
SEINE-INFre
Beauvais
OISE
AISNE
Laon
Soissons
Chât.-Thierry
SEINE-ET-
MARNE
Melun
Fontainebleau
Sens
Auxerre
MANCHE
CALVADOS
Caen
Lisieux
Bayeux
Vire
Coutances
Granville
Avranches
Mortain
Carentan
Saint-Lô
Guingamp
Brest
Morlaix
CÔTES-DU-NORD
FINISTÈRE
Châteaulin
Quimperlé
Pontivy
Rostrenen
Dinan
Fougères
ILLE-ET-
Redon
Rennes
VILAINE
MORBIHAN
Lorient
Vannes
Châteaubriant
Nozay
Ancenis
LOIRE INFre
Nantes
Angers
ANJOU
MAINE-ET-LOIRE
Cholet
Saumur
Baugé
Bressuire
DEUX-
SÈVRES
Parthenay
Poitiers
VIENNE
Niort
AUNIS
CHARENTE
Saintes
Jarnac
Cognac
Angoulême
Confolens
Ruffec
Civray
Loudun
Thouars
Saumur
Chinon
Tours
Loches
Amboise
Blois
Vendôme
Romorantin
Montargis
Gien
Briare
Cosne
Clamecy
Nevers
Pouilly
Auxerre
Tonnerre
Joigny
Sens
Provins
Melun
Fontainebleau
Meaux
Coulommiers
Rozoy
Laon
Soissons
Château-Thierry
Dreux
Chartres
Nogent-le-Rotrou
Mortagne
Alençon
Argentan
Falaise
Lisieux
Pont-Audemer
Bernay
Evreux
Pont-de-l'Arche
Les Andelys
Gisors
Beauvais
Compiègne
Clermont
Montdidier
Péronne
Albert
Doullens
Abbeville
Montreuil
Hesdin
Saint-Pol
Bethune
Lille
Douai
Cambrai
Valenciennes
Avesnes
Hirson
Vervins
Guise
Saint-Quentin
Ham
Roye
Montdidier
Compiègne
Senlis
Pontoise
Versailles
Mantes
Dreux
Chartres
Châteaudun
Vendôme
Blois
Orléans
Pithiviers
Gien
Montargis
Fontainebleau
Melun
Provins
Coulommiers
Meaux
Rozoy
Laon
Soissons
Château-Thierry
Reims
Epernay
Vitry-le-François
Bar-le-Duc
Commercy
Verdun
Montmédy
Sedan
Mézières
Rethel
Vouziers
Grandpré
Ste-Menehould
Châlons
Epernay
Reims
Rethel
Vouziers
Grandpré
Ste-Menehould
Châlons

nos lointains compatriotes, on peut trouver la prose de Maurice Schumann. L'ancien ministre des Affaires étrangères, vice-président du Sénat et académicien, cumule en effet les fonctions de président de l'Union des Français de l'étranger (depuis 1960) et celles de coprésident du tout nouveau R.f.e. Et que dit la limpide prose de cette personnalité ? Faute de pouvoir en égaler la saveur, citons-le : « Tout s'effriterait — y compris les droits conquis par les Français de l'étranger et leurs chances de les parfaire — si l'arbre, c'est-à-dire la Constitution, était secoué ou déraciné. En second lieu, il y a désormais un pacte de fait, une harmonie préétablie, entre les Français de l'étranger et l'esprit d'initiative d'où procède la liberté d'entreprendre. Celui qui accepte ou recherche, pour les siens et pour lui-même, les risques d'une expatriation prolongée est doué d'une nature rebelle aux contraintes d'une société bureaucratique. Ingénieur ou technicien, enseignant ou chercheur, une attache plus ou moins visible le maintient dans la famille des pionniers ou des créateurs. Cette vocation est, par elle-même, un choix de société. »

Tout était alors en place. Il restait à faire donner la grosse artillerie. La mise à feu a eu lieu le 5 septembre avec l'envoi d'une lettre de Valéry Giscard d'Estaing aux Français de l'étranger, acheminée via le ministère des Affaires étrangères et les ambassades. Cette lettre très partiale (cf. « l'Unité » n° 274), à propos de laquelle le Parti socialiste a dénoncé à juste titre et à plusieurs reprises l'utilisation d'agents de l'Etat aux fins de propagande électorale, a été tirée à huit cent cinquante mille exemplaires. Elle a entraîné l'ouverture de deux chapitres de crédits au Quai d'Orsay (chap. 34.12.10.50 et chap. 34.12.10.60), pour un montant total de 1 390 000 F.

Après la lettre du président de la République, les Affaires étrangères et les ambassades ont été de nouveau sollicitées pour l'envoi d'une lettre à chaque Français de l'étranger, signée cette fois de chaque ambassadeur concerné. Lettre prétendument destinée à informer nos compatriotes des nouvelles possibilités de voter qui leur sont offertes, mais dans laquelle on relève ce paragraphe lourd de signification : « Votre consulat et les associations des Français de l'étranger existant dans ce pays sont à votre disposition pour toute précision que vous désireriez recueillir. »

Ces associations vers lesquelles renvoient les ambassades et les consulats, on a vu quelle en est la couleur politique. Disposant de correspondants dans toutes les parties du monde, elles ont également les moyens, comme le R.f.e., d'envoyer des délégués « en mission ». Une mission bien simple, qui consiste à aiguiller les candidats à l'inscription vers les circonscriptions où la « majorité » se sent menacée.



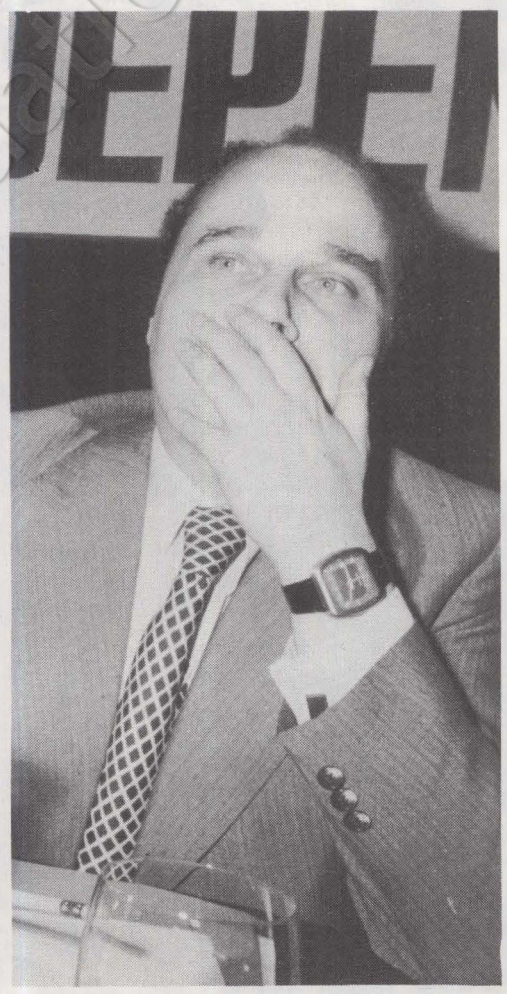

Roger Chinaud.

Pour ce faire, ces associations vont soit faire remplir, soit remplir elles-mêmes les demandes d'inscription conformément à leurs propres vœux. Cela en violation totale de la loi qui stipule clairement qu'il appartient au postulant — et à lui seul — de s'inscrire dans la circonscription de son choix. Les exemples de la fraude à ce niveau sont multiples. Les preuves aussi. A Abidjan, les Français habitant la Côte-d'Ivoire ont reçu un tract accompagnant une demande d'inscription en blanc — seuls les consulats sont habilités à les délivrer, une par une. D'un niveau ordurier et faisant l'amalgame entre la gauche française et « Budapest, Prague, le mur de Berlin, les asiles psychiatriques de l'Est », ce tract précisait : « Si vous voulez voter pour la majorité, inscrivez-vous à Marseille, 1re ou 2e circonscription des Bouches-du-Rhône, ou à Montpellier, 1re circonscription de l'Hérault. Tout est fait pour que les Français de Côte-d'Ivoire concentrent leurs voix sur ces circonscriptions en difficulté... Vous objecterez sans doute, et avec raison, que vous ne connaissez personne dans ces villes. Nous vous en ferons connaître. Des membres des différents partis de la majorité dont nous vous ferons connaître les noms dès que nous aurons terminé de les recenser. » Une autre feuille jointe à la demande d'inscription vierge conseille même : « Ne rien inscrire dans la partie supérieure (commune, numéro et nom du département). Nous la remplirons nous-mêmes ultérieurement dans l'intérêt de la majorité que vous défendez. » Les entreprises françaises de Côte-d'Ivoire ont elles-mêmes participé à la fraude en distribuant des formulaires d'inscription à leurs salariés mais en se réservant d'y faire porter ensuite, hors de tout contrôle, les numéros des circonscriptions.

A Bangkok, un journaliste responsable du « Télex de l'Agence France-Presse » — rappelé à Paris depuis lors pour explication — incite, dans l'édition des 7-8 décembre de cette feuille, les Français de Thaïlande à s'inscrire soit dans la 1re circonscription du Gard (Nîmes) pour soutenir le R.p.r. Jean-Claude Servan-Schreiber, soit dans la 1re circonscription de l'Yonne (Auxerre) pour appuyer Jean-Pierre Soisson, secrétaire général du P.r.

A Munich, on incite nos compatriotes à s'inscrire dans la 16e circonscription de Paris. A Vienne, on les pousse activement vers les 9e et 10e circonscriptions de la capitale. En Hollande, arguant de la nécessité de « voter utile », un incertain Coffinier, censé représenter les Français de ce pays à l'U.f.e., se propose de leur remettre sur demande une liste des circonscriptions en ballottage prévisible.

Les Français résidant en Suisse sont priés de contribuer à faire échec au député socialiste Jean-Pierre Cot. A Châtenay-Malabry, ainsi que l'a révélé « le Matin », une quarantaine de Français du Brésil,

pour la plupart habitant Belo Horizonte, ont demandé à s'inscrire dans « la 12e circonscription » des Hauts-de-Seine. Outre leur stupéfiante — et peu crédible — connaissance des numéros de circonscription, qu'ignorent généralement ceux-là mêmes qui y sont inscrits, leurs demandes avaient une particularité qui les rend encore plus suspectes. Le numéro de la circonscription avait été écrit par la même personne, sans doute employée au consulat — en toute illégalité. Dans certains cas, la commune demandée n'étant pas Châtenay-Malabry — conformément aux vœux des fraudeurs —, un papier était collé pardessus pour « rectifier proprement ». Et en fraude, bien entendu.

A Pondichéry, aux Indes, le président local de l'U.f.e. est là, comme par hasard, lorsque Mme Thuy Chabriel veut se faire inscrire. L'employé consulaire l'aiguille vers celui-ci pour qu'il l'aide à accomplir les formalités. Curieux président qui s'obstine à vouloir inscrire Mme Chabriel à Paris quand celle-ci veut s'inscrire à tout prix dans le Val-de-Marne. Et qui lâche tout à coup : « Vous n'allez pas voter communiste. On les connaît, on a assez souffert avec eux. Le mari peut voter socialiste et la femme républicain indépendant. »

Le télégramme de l'ambassadeur

On pourrait ainsi faire le tour du monde et trouver partout la même concertation et les mêmes moyens mis en place pour aiguiller vers les circonscriptions critiques les inscriptions des Français. C'est cette concertation visant à détourner le sens de la loi pour en faire un instrument qui a motivé le dépôt d'une plainte contre X avec constitution de partie civile par Georges Sarre, candidat socialiste à Paris dans une circonscription « conçue pour accueillir » les Français d'Autriche.

S'il était besoin d'une autre preuve que la fraude n'est pas le fait d'individus échappant à tout contrôle, mais bien le produit d'une décision prise en haut lieu, la publication par « le Canard enchaîné » le 27 décembre du stupéfiant télégramme de Maurice Delauney, ambassadeur de France au Gabon, a enlevé les derniers doutes. En voici l'essentiel :

« Je me réfère à mon télégramme n° 1018 du 5 décembre. M. Bossard, représentant des Français du Gabon au Conseil supérieur, a quitté Libreville hier soir porteur de 1 650 demandes d'inscriptions en blanc pour des villes de plus de 30 000 habitants et de 1 650 procurations également en blanc.

« Ces documents seront remis ce jour — ainsi qu'il en avait été convenu avec les représentants des partis de la majorité — au siège du R.f.e.

→

l'éditorial de Claude Estier



Comme on pouvait le prévoir, dès les premiers jours de cette nouvelle année, la politique a redémarré sur les chapeaux de roue. Laborieusement, la majorité gouvernementale met au point ses objectifs d'action qui seront baptisés « programme de Blois ». Programme électoral où l'on évitera sans doute les gaffes du programme de Provins de 1973 mais qui ne saurait tromper personne : le bilan d'échec de la droite au pouvoir depuis tant d'années entache de suspicion les promesses qu'elle peut faire aujourd'hui pour essayer d'arracher les suffrages qui lui sont nécessaires pour se sauver. Peu importe que Jacques Chirac prenne ses distances avec ses objectifs d'action, ce qui est en fait une façon de garder les mains libres à l'égard de Raymond Barre et du président de la République lui-même. Ce sont là les jeux habituels de la droite pour tenter de tromper les électeurs. Le dispositif est en place, relayé complaisamment par la grande presse Hersant et la plupart des médias audio-visuels qui seront dans les semaines qui viennent, plus encore qu'à l'ordinaire, mobilisés contre la gauche.

D'autant plus mobilisés qu'au départ de cette campagne, la gauche demeure nettement majoritaire dans les intentions de vote des Français. La crise grave qu'elle traverse depuis plus de trois mois ne lui a pas retiré la confiance de toutes celles et tous ceux qui veulent un véritable changement dès le mois d'avril prochain. C'est dire que les chances de la gauche restent intactes et qu'elles retrouveraient toute leur ampleur si cette crise pouvait enfin être surmontée !

Peut-on l'espérer dans les jours qui viennent ? La réponse appartient en premier lieu au Parti communiste qui réunit en cette fin de semaine une conférence nationale dont les décisions pèseront évidemment d'un certain poids dans la bataille qui s'engage.

Nous n'avons pas l'intention d'interférer dans les délibérations du P.c.f. Nous nous contenterons seulement aujourd'hui de répéter que nos partenaires du Programme commun ont pris une lourde responsabilité lorsqu'ils ont brisé en septembre la dynamique unitaire, que la campagne qu'ils ont déclenchée depuis n'a pas atteint son but si celui-ci était de « déstabiliser » le Parti socialiste et de le faire dévier de sa route.

Toutes les initiatives du P.s. montrent au contraire qu'il reste l'adversaire le plus conséquent de la droite et, en tout cas, le plus redouté par celle-ci. L'acharnement de Barre, de Chirac et de tous les dirigeants de la majorité contre le programme du Parti socialiste, contre la personne même de son premier secrétaire, souligne bien où se situe leur crainte principale.

En présentant mercredi le Programme commun actualisé avec les propositions socialistes, François Mitterrand a démontré que le P.s. entend s'engager devant l'opinion, non pas sur une affiche électorale, mais sur un programme concret de gouvernement qui pourrait être mis en œuvre dès le mois d'avril prochain si les électeurs accordent la majorité aux partis de gauche. Programme de changement véritable pour les millions de laissés-pour-compte d'un régime qui n'a eu de cesse depuis des années d'accroître les inégalités au profit des plus favorisés.

Le Smic à 2 400 F, l'augmentation de 50 % en un an des allocations familiales, la retraite à 55 et 60 ans, la cinquième semaine de congés payés, la nationalisation de neuf groupes industriels et de l'ensemble du système bancaire, ne sont pas des mesures de second ordre. Il est absurde de prétendre qu'elles vont dans le même sens que la politique défendue par Raymond Barre. Il s'agit de tout le contraire et la majorité des Français qui espèrent la victoire de la gauche, l'ont bien compris. Le Parti socialiste s'engage dès aujourd'hui dans la grande bataille de mars avec la volonté de répondre à leur attente.

MONTPELLIER: LE "QUAI" EST-IL LE PREMIER FRAUDEUR?

Le 30 décembre, Georges Frêche, député-maire socialiste de Montpellier, portait plainte contre X, en sa qualité d'électeur et de candidat, pour fraude électorale. Dès le lendemain, la plainte était reconnue « régulière tant sur la forme que sur le fond ». L'information était confiée au premier juge d'instruction Suzanne Lenfan, et la police saisissait sur commission rogatoire une photocopie de toutes les demandes d'inscription en provenance de la Côte-d'Ivoire. Mille deux cents au total.

« Ces premiers envois de demandes d'inscription datent du 23 décembre. Pour les journées du 23 et du 24, deux cent trente de ces demandes sont arrivées au bureau des élections. Le 26, le chef de service de ce bureau, intrigué — ce jour-là, il en était arrivé cent cinquante et cela allait continuer à ce rythme les jours suivants —, est venu nous parler de ce phénomène, car toutes ces demandes de Côte-d'Ivoire concernaient la première circonscription. Les envois étaient groupés et transmis par le Quai d'Orsay », dit Georges Frêche.

En effet, dans la capitale du Languedoc comme dans d'autres villes de plus de trente mille habitants, depuis l'ouverture des inscriptions sur les listes électorales, les demandes des Français résidant à l'étranger arrivaient individuellement. Dans 98 % des cas, la circonscription n'était pas précisée et elles étaient réparties, selon la loi, également dans chacune des deux circonscriptions.

Lorsque la mairie de Montpellier commence son enquête, deux tiers des mille deux cents inscriptions frauduleuses ont déjà été reçues. Un expert graphologue a pu déterminer que quatre personnes seulement ont rempli 629 demandes (180, 141, 220 et 88). Pour d'autres, le choix de la circonscription (Montpellier, Hérault 1re) n'est pratiquement jamais écrit de la même main que le reste de la demande ; des dizaines d'inscriptions sont tapées à la machine. De là à déduire que les signatures ne correspondent à rien, il n'y a qu'un pas.

Plus choquant encore peut-être, certaines ont été réorientées. Le vœu initial de l'électeur a été barré au stylo à bille et surchargé par la mention « Montpellier, Hérault 1re » : ainsi d'un électeur, originaire d'Anglet (Pyrénées-Atlantiques) qui désirait voter dans sa ville d'origine et que l'on avait réorienté sur Montpellier.

Plus grave enfin, ces envois groupés sont arrivés sous enveloppe du ministère des Affaires étrangères, et l'expert aurait relevé que les écritures de ces enveloppes correspondaient aux quatre écritures des 629 demandes. Une question se pose : le ministère s'est-il chargé de remplir lui-même les demandes ou bien a-t-il servi de facteur au Rassemblement des Français de l'étranger ? Mais l'enveloppe d'une autre demande d'un originaire de Montpellier, venue celle-là de Damas, et arrivée par le canal du Quai d'Orsay, porte une écriture déjà en cause. Le ministère serait-il lui-même le fraudeur ? C'est une des questions auxquelles devrait répondre l'instruction.

L'hebdomadaire « Sud » révélait dans son dernier numéro qu'un « pays », un dénommé Bascoul, président de l'Union des remorqueurs du port d'Abidjan, s'occupait activement d'orienter sur cette circonscription de Montpellier les électeurs français de Côte-d'Ivoire susceptibles de voter pour la majorité. En 1973, en effet, Frêche avait gagné avec six cents voix d'avance.

François Delmas, ancien maire giscardien de Montpellier et candidat de la majorité contre le maire socialiste, vient de déclarer : « Je ne vois pas où est la fraude. » Sans rire.

EMMANUELE PLAS

Georges Frêche, député-maire socialiste de Montpellier.



→

« Deux envois complémentaires identiques au premier seront respectivement confiés les 21 et 23 décembre à MM. Pierre Fouet et Guy Le Bloas, directeurs de sociétés forestières.

« Si nécessaire, une troisième expédition sera effectuée avant le 1er janvier. »

Curieux envois donc, mais qui ont bien abouti dans les circonscriptions désignées à l'avance. En particulier, dans la 25e circonscription de Paris, où Claude Estier affronte Roger Chinaud et où le secrétaire général de la mairie du 18e arrondissement en a reçu un paquet de cinq cents des mains d'un porteur du ministère des Affaires étrangères. Là encore, le numéro de la circonscription a été inscrit — est-ce à Libreville ou à Paris ? — par une main autre que celle des électeurs intéressés.

Mais Delauney ne doit pas porter seul le chapeau. Son texte prouve seulement qu'il s'agit d'un vaste complot télécommandé de Paris. On conçoit, dans ces conditions, la vive émotion des agents du ministère des Affaires étrangères. Même ceux qui n'y sont pas adhérents de la C.f.d.t. et de la C.g.t. ont approuvé le communiqué des deux sections syndicales du Quai d'Orsay. Celles-ci « condamnent fermement toute utilisation des structures et moyens du service public diplomatique, tant en France qu'à l'étranger, au profit de formations politiques quelles qu'elles soient... » Elles dénoncent ensuite « une certaine conception de la discrétion diplomatique qui ne servirait qu'à couvrir des illégalités flagrantes ».

Enfin, elles ont demandé à être reçues par le ministre Louis de Guiringaud dont elles attendent des explications plus convaincantes que celles qu'il a données jusqu'à présent en cherchant à limiter les pots cassés à la seule affaire du Gabon.

Sans doute les plaintes déposées par les candidats socialistes l'obligeront-elles à trouver autre chose. Quant à son explication selon laquelle il est bien naturel que les partis fassent leur propagande auprès des Français de l'étranger, que révèle-t-elle, sinon sa méconnaissance de la loi ? N'est-il pas stipulé (section II, article 10) : « Toute propagande à l'étranger est interdite, à l'exception de l'envoi sous pli fermé des circulaires et bulletins de vote et de l'affichage offert aux candidats à l'intérieur des ambassades et des consulats »... ?

On attend donc avec impatience que Poniatowski annule ses tournées électorales à l'étranger. A commencer par celle prévue le 16 janvier à Londres. Quand on pense que Giscard invitait « tous les gars de France à se donner la main » ! Il semble aujourd'hui qu'il avait plutôt dans l'idée, grâce à leurs frères de l'étranger, de donner un fameux coup de pouce aux résultats du 19 mars. Cela semble désormais bien compromis.

JEAN-LOUP REVERIER

ommune du dernier domicile - Adresse :

ommune de la dernière résidence (4) - Adresse :

ommune dans laquelle le demandeur figure au rôle d'une des contributions directes communales (5).

ommune dans laquelle :

ascendant est né :
ascendant est inscrit :
ascendant a été inscrit :
descendant au 1er degré est inscrit :
conjoint est inscrit :

NOM :
Prénoms :
Date de naissance :
Adresse (3) :

ommune de plus de 30.000 habitants, choisie en dehors des motifs ci-dessus (6) : MONTPELLIER (Hlt)
rconscription législative n° 1er (si la commune est partagée entre deux ou plusieurs circonscriptions législatives) (7).

Premier modèle d'écriture : 220 exemplaires.

ascendant a été inscrit :
descendant au 1er degré est inscrit :
conjoint est inscrit :

Date de naissance :
Adresse (3) :

ommune de plus de 30.000 habitants, choisie en dehors des motifs ci-dessus (6) : MONTPELLIER(Hlt)
rconscription législative n° 1ère (si la commune est partagée entre deux ou plusieurs circonscriptions législatives) (7)

Date : 29 Novembre 1977

Signature :

Commune de plus de 30.000 habitants, choisie en dehors des motifs ci-dessus (6) : MONTPELLIER(Hlt)
Circonscription législative n° 1ère (si la commune est partagée entre deux ou plusieurs circonscriptions législatives) (7)

Date : 1e 6 Novembre 1977

Signature :

Deuxième modèle d'écriture : 88 exemplaires.

une de plus de 30.000 habitants, choisie en dehors des motifs ci-dessus (6) : MONTPELLIER (Hérault)
scription législative n° 1ère (si la commune est partagée entre deux ou plusieurs circonscriptions législatives) (7)

Date : 15 Décembre 1977

du dernier domicile - Adresse :

de plus de 30.000 habitants, choisie en dehors des motifs ci-dessus (6) : MONTPELLIER
tion législative n° 1ère (si la commune est partagée entre deux ou plusieurs circonscriptions législatives) (7).

Date : 15 Decembre 1977

Troisième modèle d'écriture : 141 exemplaires.

☒ Commune de plus de 30.000 habitants, choisie en dehors des motifs ci-dessus (6) : Montpellier (H
Circonscription législative n° 1ère (si la commune est partagée entre deux ou plusieurs circonscriptions législatives)

Date : 19 decembre 1977

Signature :

☒ Commune de plus de 30.000 habitants, choisie en dehors des motifs ci-dessus (6) : Montpellier (Hlt)
Circonscription législative n° 1ère (si la commune est partagée entre deux ou plusieurs circonscriptions législatives)

Date : 14 DEC 77

Signature :

Commune de plus de 30.000 habitants, choisie en dehors des motifs ci-dessus (6) : Montpellier (Hlt)
Circonscription législative n° 1ère (si la commune est partagée entre deux ou plusieurs circonscriptions législatives) (7).

Date : 15-12-1977

Quatrième modèle d'écriture : 188 exemplaires.

R PARIS 202 5775

MONSIEUR LE MAIRE
BUREAU DES ÉLECTIONS

05 Montpellier
34

Ministère des Affaires Étrangères

RECOMMANDÉ

DEMANDE D'INSCRIPTION SUR LA LISTE ELECTORALE (1)
DE LA

OMMUNE de Montpellier

partement ou territoire n° 05

Nom

9026
16.12.77
Enf. le 16.12.77

La fiche est complétée de la même main que celle qui a rédigé l'enveloppe recommandée du ministère des Affaires étrangères

DEMANDE D'INSCRIPTION SUR LA LISTE ELECTORALE (1)
DE LA

COMMUNE de

Département ou territoire n°

Nom

mune dans laquelle le demandeur figure au rôle d'une des contributions directes communales (5).

mmune dans laquelle :

ascendant est né :
ascendant est inscrit :
ascendant a été inscrit :
descendant au 1er degré est inscrit :
conjoint est inscrit :

NOM :
Prénoms :
Date de naissance :
Adresse (3) :

ommune de plus de 30.000 habitants, choisie en dehors des motifs ci-dessus (6) : MONTPELLIER (HERAULT)
rconscription législative n° 1ère (si la commune est partagée entre deux ou plusieurs circonscriptions législatives) (7).

Date : 14. 12. 1977

Exemple de surcharge : ici Marseille, demandé par l'électeur, est barré au profit de Montpellier.

DEMANDE D'INSCRIPTION SUR LA LISTE ELECTORALE (1)
DE LA

MMUNE de Montpellier

partement ou territoire n° 34

Nom

Bur n° 1

Prénoms Jean - Louis

Né à : [illegible] de [illegible]

nune dans laquelle :

scendant est né :
scendant est inscrit :
scendant a été inscrit :
escendant au 1er degré est inscrit :
onjoint est inscrit :

NOM :
Prénoms :
Date de naissance :
Adresse (3) :

mmune de plus de 30.000 habitants, choisie en dehors des motifs ci-dessus (6) : MONTPELLIER. (HERAULT
onscription législative n° 1ère (si la commune est partagée entre deux ou plusieurs circonscriptions législatives) (7).

Date : 14 Décembre 1977

Signature :

L'exemple qui prouve que la personne qui a inscrit le nom de la commune et du département n'est pas la même que celle qui a signé.

UN SOCIALISME DU POSSIBLE

Le Parti socialiste a décidé de publier le Programme commun de gouvernement de la gauche signé en 1972 et complété par les propositions socialistes lors de son actualisation en 1977.

Cette décision traduit une volonté : donner à tous ceux et à toutes celles qui le désirent la possibilité de juger sur pièces. Il est normal, et conforme aux principes de la démocratie, que les Français disposent des éléments nécessaires pour se faire une opinion. Ils pourront ainsi comparer ce programme avec les promesses vagues de la droite. Ils seront à même de juger qui possède dans ce pays la véritable capacité à gouverner selon les intérêts de la majorité de notre peuple.

Le Parti socialiste entend, en publiant ce document, manifester sa fidélité aux engagements pris. Les socialistes sont fidèles à leurs engagements : ceux de 1972 et les améliorations qui y ont été apportées en 1977. Cette publication permettra à chacun d'en suivre l'application.

PAR FRANÇOIS MITTERRAND

Les socialistes auraient préféré — est-il besoin de le dire — que la signature des trois partenaires de l'Union de la gauche figure au bas de ce document. Cela n'a pas été jusqu'ici possible, on le sait, et nous le regrettons hautement.

Publier maintenant ce document, ce n'est pas le figer. Ce n'est pas renoncer à l'espoir de voir nos partenaires revenir s'asseoir à la table des négociations ; et reprendre en commun le travail interrompu. Nous continuons à vouloir et à espérer la conclusion d'un accord entre les trois partenaires de l'Union de la gauche. Nous le disons solennellement.

Mais le temps presse. Dans moins de trois mois, les élections offriront une chance, enfin, de changer de politique. Différer la publication de nos idées, laisser nos partenaires communistes entretenir l'équivoque, ce serait prendre le risque de décevoir tous ceux — et ils sont la nouvelle majorité — qui espèrent en la gauche. Ce serait faire le jeu de la droite, qui voudrait réoccuper le terrain laissé libre par les difficultés de la gauche.

Oui, le temps presse. Nous ne voulons pas remettre à plus tard ce qui est possible demain, si les électeurs le veulent. Les travailleurs, les exploités, tous ceux qui souffrent des rigueurs de la crise n'ont pas le temps d'attendre « la fois suivante ». L'intensité et la gravité de la crise dans laquelle la société et l'économie française sont plongées ne doivent pas être un motif pour renoncer.

Elles rendent au contraire plus nécessaires et plus urgentes les transformations prévues dans le Programme commun. Pour faire passer dans les faits l'immense espérance des Français et leur aspiration sans cesse plus forte à changer la vie.

Les 12 et 19 mars 1978, notre peuple choisira ses députés pour la prochaine législature. Il se prononcera pour ou contre une politique qui rompra avec la crise, le chômage, la hausse des prix ; pour ou contre une relance de la consommation populaire ; pour ou contre les réformes de fond dont notre pays a besoin ; pour ou contre la suppression des graves injustices actuelles ; pour ou contre la décentralisation et la perspective autogestionnaire. Notre Parti n'a qu'un combat : celui qu'il mène contre la droite. Il n'a qu'une stratégie : l'Union de la gauche. Cette stratégie, appuyée sur le Programme commun complété par les propositions socialistes lors de son actualisation, doit obtenir le soutien de la majorité de notre peuple. Du plus profond de mon espérance socialiste, j'appelle les Françaises et les Français à nous apporter leur soutien et à se rassembler autour du Parti socialiste.

Il reste à peine neuf semaines. A peine plus de deux mois pour surmonter les difficultés, les chausse-trapes placées ici et là par la droite, pour combattre les hésitations, les peurs que l'idéologie dominante distille, pour remonter le handicap qui, depuis le 22 septembre, pèse sur la gauche.

Pour le Parti socialiste, ces trois tâches se confondent. Il faut, afin d'assurer la victoire de la gauche lors des législatives, tout à la fois dresser un bilan du régime, éviter le désespoir et montrer ce qui serait possible au lendemain d'un succès. Dans la conférence de presse qu'il a tenue mercredi, François Mitterrand a donc rappelé que le P.S. était prêt à gouverner, qu'il était donc en mesure de proposer un programme d'action. En un mot il a « annoncé la couleur » rappelant les propositions du P.S., comment ce dernier entend agir. En précisant que dans quelques jours serait publié ce qui sera, concrètement, la plate-forme électorale du Parti qui intégrera, en les condensant, les propositions du Programme commun et quelques-unes propres au P.S., par exemple sur l'énergie nucléaire.

Le bilan, on le trouve dans « les Comptes fantastiques de MM. Giscard d'Estaing, Barre et Chirac » (voir « l'Unité » n° 275). Cette brochure a un double mérite : elle prouve à quel point la politique économique actuelle est néfaste ; mais surtout, répertoriant les promesses gouvernementales, elle démontre, en les chiffrant, à quel point celles-ci sont électorales, circonstancielles, faites pour piéger les électeurs et non pas pour être réalisées.

Au passage François Mitterrand a rappelé que s'il était simple de chiffrer « les promesses de la droite » puisqu'il s'agit de dépenses éventuelles sans que rien d'autre ne soit modifié, dans le Programme commun il y a ce qui peut être chiffré — ce qui est directement budgétaire par exemple — et qui le sera, et tout ce qui est fonction de réformes de structures (et dont les résultats ne peuvent pas être connus d'avance) et du taux de croissance obtenu.

Quant à éviter le désespoir, c'était, dans un premier temps, refuser de s'engager dans un combat douteux.

Restait à décrire le possible. Durant plusieurs années, ce possible a eu un nom : « le Programme commun de gouvernement de la gauche ». Elaboré en 1972, il devait, certes, être actualisé, mis à jour. L'effort fut entrepris. Puis il fut brisé. Pourtant, en juillet 1977, un travail sérieux avait été réalisé. Les délégations socialiste, communiste et radicale de gauche étaient parvenues à un accord sur un nombre important de chapitres : l'emploi, la santé et la sécurité sociale, la recherche, le sport, la vie culturelle, la politique industrielle, monétaire et financière, les relations internationales de la France, etc.



Lors des réunions au sommet de septembre, d'autres pas ont été franchis : sur l'Education nationale, les droits de la femme, la nouvelle croissance et le Plan, etc. Mais il n'a pas été possible d'aller jusqu'au terme de la négociation ! Alors que sur les différents thèmes faisant problèmes existaient des ouvertures, des possibilités d'accord, la délégation communiste a préféré de ne pas les voir, et parfois même ne pas commencer à les discuter.

Ce n'était même plus le temps du soupçon, mais celui de la condamnation. Le P.c., délibérément, a fait du P.s. son adversaire prioritaire. « L'Huma-



nité », inlassablement, a tenté d'apporter les preuves du « virage à droite » du Parti socialiste. On a pu « apprendre » ainsi qu'il fallait voir « la main de Bonn » et le poids de l'Internationale socialiste dans la « dérive » du P.s. ; ou l'influence de la bourgeoisie — voire tout simplement de la droite...

Pourtant, le « possible » ne peut pas se résumer à de telles accusations. Pour des millions de Français, le possible c'est le Programme commun de 1972 mis à jour. Le Parti socialiste a donc décidé de publier ce Programme commun « actualisé selon les propositions défendues ou acceptées par les socialistes », comme l'explique Pierre Bérégovoy dans l'introduction du livre qui sort cette semaine aux Editions Flammarion. Nous en publions ci-dessus la préface écrite par François Mitterrand.

Il ne saurait être question pour le P.s. que cette publication soit prétexte à tout blocage supplémentaire. S'il a ses propositions, il est évident qu'une position commune serait préférable. Prouver aux Français qu'il est resté, et qu'il entend rester, fidèle à ses engagements n'est pas contradictoire avec une éventuelle reprise de négociations, bien au contraire.

Au fil des chapitres les lecteurs pourront donc prendre connaissance de ce qu'est devenu, en 1977, le Programme commun de 1972, prendre connaissance dans leur totalité des propositions acceptées ou défendues par le P.s. Au total, le possible ainsi décrit ne trace pas les lignes de force d'une société identique à celle que nous connaissons aujourd'hui et à laquelle aurait été appliquée une médecine miraculeuse, mais les prémisses d'une société où les règles du jeu auront été modifiées, où le capital ne régnera plus en maître, où chacun d'entre nous, dans sa localité et son entreprise, aura son mot à dire sur le destin commun.

Avant même cela, le possible, ce sont des salaires différents — et François Mitterrand, dans sa conférence de presse, indiquait les raisons qui permettent de porter le Smic à 2 400 F compte tenu de la hausse des prix, de la baisse du pouvoir d'achat et des discussions que le Parti socialiste a eues avec les centrales syndicales. C'est aussi une réduction sensible des inégalités — de salaires, certes, mais aussi de revenus, en particulier grâce à l'imposition des grosses fortunes —, des prestations familiales revalorisées. Ce sera un effort sans précédent pour que le droit au travail devienne une réalité, 500 000 emplois devant être créés dès la première année. Ce sera d'autres rapports dans l'entreprise et, partant, d'autres droits, un contrôle par les travailleurs de la marche et de l'avenir de leur entreprise, une gestion enfin démocratique du secteur public et nationalisé.

Ainsi, le possible que décrit l'ouvrage publié par le P.s. ne relève pas de la politique-fiction. Il est évident, dans les conditions actuelles, compte tenu de la crise, de son étendue, qu'il ne suffirait pas de vouloir pour pouvoir. C'est ce qui explique que, pour aboutir à de véritables changements, le P.s. se soit refusé de promettre tout et n'importe quoi. Car il ne s'agit pas de gaver les Français de promesses. Il s'agit, plus simplement, d'élaborer un programme réalisable, fiable, qui demain serait la loi pour tous. Un programme permettant de changer la vie et offrant à tous la possibilité d'intervenir, de faire irruption dans le champ aujourd'hui réservé au « princes qui nous gouvernent ».

L'enjeu est de taille. Mais il peut encore être gagné. En livrant à tous ses propositions, le P.s. veut permettre aux Français de choisir. En toute clarté. C'est-à-dire en prenant conscience des méfaits du système actuel, de l'incapacité fondamentale des gouvernements de droite de sortir notre pays de la crise sans aggraver l'austérité et les inégalités. Mais aussi qu'il est — déjà ou encore — possible, en appliquant le Programme commun, de transformer notre pays. Ces propositions faites, à chacun de prendre ses responsabilités.

ANTOINE VIOLET



L'ARME ALIMENTAIRE CONTRE LE TIERS MONDE

L'aide alimentaire accordée aux pays du tiers monde est — sous des dehors humanitaires — un excellent vecteur de domination des nations riches

CATASTROPHE ! En 1977 encore, les récoltes de céréales ont été trop bonnes... Déjà 1976 avait battu tous les records avec une production mondiale supérieure à un milliard de tonnes. C'est la panique sur la place de Chicago. Les stocks grimpent dangereusement — 170 millions de tonnes au 1er juillet dernier, le plus haut niveau depuis sept ans. Et les cours s'effondrent. Le blé, qui valait 650 cents par boisseau dans les beaux jours de la pénurie au début de 1974, ne vaut plus que 220 cents aujourd'hui. Une vraie misère. Aux Etats-Unis, où les gros céréaliers s'arrachent les cheveux, l'administration Carter a décidé d'employer les grands moyens : sur proposition de Bob Bergland, secrétaire à l'Agriculture, les superficies plantées en blé seront réduites de 20 % lors de la prochaine campagne. Et des mesures analogues sont prises pour toutes les céréales. En termes économiques, cela s'appelle une « crise de surproduction ». Un fait qu'il serait sans doute de mauvais goût de juxtaposer aux additions des experts internationaux : sur une population mondiale de 3,7 milliards d'hommes, 50 % sont mal nourris et 10 % souffrent de carences alimentaires graves. Si graves que cent millions d'enfants deviendront, inéluctablement, des handicapés physiques et mentaux. En période « normale » — et même de surproduction ! — c'est-à-dire en dehors des périodes de famines caractérisées, des millions d'êtres survivent donc dans « une situation nutritionnelle désespérée », en consommant moins de 1 400 calories par jour (contre quelque 3 400 calories en moyenne dans les pays développés).

Les bons sentiments sont oubliés : au lendemain de la crise alimentaire des années 1972 et 1973 (famines du Sahel et du Bangladesh), les pays développés, réunis à Rome en 1974 pour la Conférence mondiale de l'alimentation, déclaraient en chœur : « Plus jamais ça ! »... Aujourd'hui, et en dépit du volume des stocks de céréales, le président de la Fao, le Libanais Edouard Saouma, affirme : « Nous sommes à la merci du moindre accident. »

C'est dire qu'en 1978 la faim dans le monde n'a strictement rien à voir avec le volume de la production agricole mondiale ; rien du tout. Tout simplement parce que le commerce agricole international ne



vise pas à la satisfaction des besoins alimentaires, mais seulement à répondre à la demande solvable. Il s'agit de vendre, et de vendre à bon prix. Aussi, quand les prix chutent malencontreusement à la suite de récoltes excellentes, la seule solution est de diminuer la production par tous les moyens.

Le procédé est bien connu des producteurs de choux-fleurs bretons ou des viticulteurs du Midi. Quand il y en a trop, on jette. Pourquoi ne pas distribuer ce surplus au « prolos » ou aux familles des chômeurs ? se demande bêtement le consommateur... L'aberration est évidente. Elle devient dramatique quand il s'agit de vie ou de mort. Elle n'en est pas moins logique dans un système qui fonctionne selon « la loi du marché ».

« Quand bien même on voudrait répartir les excédents agricoles partout où des besoins existent, on ne le pourrait pas, explique un expert de la C.e.e. Faute de moyens de transports, de stockage et... de contrôle effectif sur la destination réelle des produits ! » Et, dans une certaine mesure, il a raison. « Business is business. » Qui a de l'argent mange à sa faim et même souvent trop ; qui n'en n'a pas crève ou survit à peine. « Partout, affirme un chercheur de l'Inra, le système en place profite aux agents économiques dominants, qui s'entendent pour gérer en commun l'hétérogénéité des coûts de production... »

La « baguette » plutôt que le pain de mil

Bien sûr, globalement, l'ensemble des pays développés — l'U.r.s.s. incluse — dominent le système économique mondial et organisent à leur profit les échanges commerciaux. Ce qui n'est pas sans retombées bénéfiques pour toutes les couches de la population dans ces pays. Cela signifie une dépendance croissante du tiers monde. Notamment en matière alimentaire. Alors qu'en 1936 toutes les régions du monde — sauf l'Europe occidentale — produisaient des excédents de céréales, en 1976 seules l'Amérique du Nord, l'Australie et la Nouvelle-Zélande sont exportatrices de céréales. Une situation qui ne doit rien au hasard. Et qui ne s'explique pas seulement par le boom démographique des pays en voie de développement.

• Du colonialisme de jadis au néo-colonialisme actuel, l'intégration du tiers monde dans les flux internationaux s'est traduite par une croissance démesurée des cultures d'exportation (café, cacao, caoutchouc, thé, arachide, etc.). Pour le plus grand bien de quelques sociétés multinationales (1) et, accessoirement, des →

(1) Cf. « l'Agro-business », de Gérard Garreau (Calmann-Lévy).

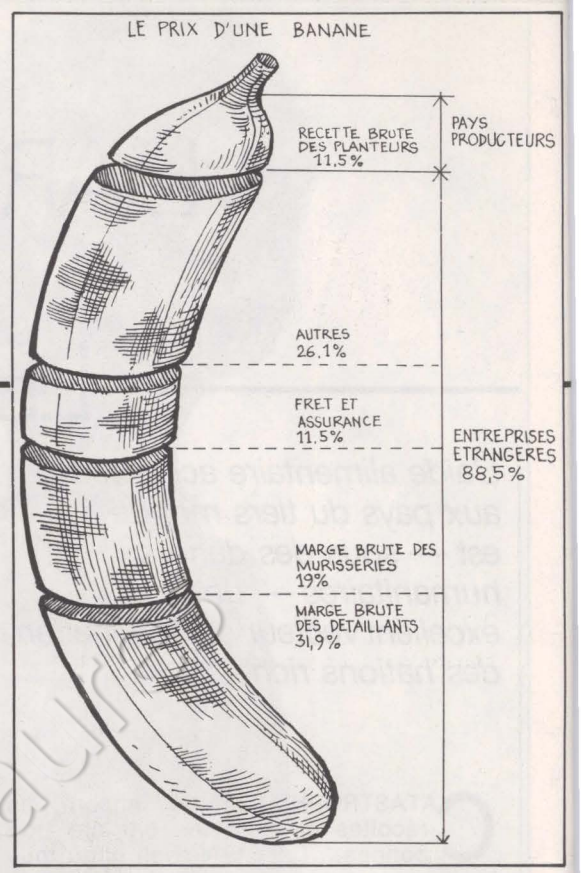

→

bourgeoisies locales. Mais au détriment des cultures vivrières, nécessaires à l'alimentation quotidienne. Au Sénégal, l'arachide que les paysans sont encore obligés de planter pour se procurer quelques sous concurrence le mil ou le sorgho nourriciers. Et, en 1974, au plus noir de la famine, certains pays du Sahel continuaient à exporter tomates, aubergines, haricots verts vers les vitrines et les marchés des pays riches ! A ce jeu, les économies occidentales gagnent sur tous les tableaux. D'un côté, en se procurant à bas prix les produits agricoles tropicaux qui leur sont nécessaires. De l'autre, en obligeant de ce fait les pays du tiers monde à importer en quantité croissante des denrées.

• Le modèle alimentaire occidental se répand comme une traînée de poudre. De retour des universités d'Europe ou d'Amérique, les élites locales ont adopté de nouvelles habitudes alimentaires — le pain blanc, la viande, les apéritifs, etc. Synonymes de réussite sociale, ces habitudes font tache d'huile. A Dakar, par exemple, le gouvernement a beau pousser à la consommation du pain de mil, qui utilise une céréale locale, la « baguette » garde la faveur des consommateurs... et les importations de blé restent importantes.

L'exportation du modèle alimentaire occidental est, bien sûr, payante pour les multinationales agro-alimentaires qui poussent à la roue à grand renfort de publicité — le budget publicitaire de General Food est supérieur au budget de l'Organisation mondiale de la santé. Cela est, en revanche, désastreux pour le tiers monde. Générateur de frustrations pour la masse des miséreux, ce nouveau modèle de consommation est, de plus, ruineux pour la balance des paiements de ces pays.

La greffe des habitudes alimentaires occidentales peut être mortelle. On l'a vu lors du procès intenté à Nestlé (le numéro deux des grands de l'« agro-business ») en 1974. « Le lait en boîte acheté chez le pharmacien est meilleur que le lait maternel », suggérait la publicité... Mais, rétorque Henri Dupin, médecin nutritionniste, « l'usage du biberon et du lait en boîte a été catastrophique dans des régions où les femmes ignorent les notions élémentaires d'hygiène ou ne peuvent les pratiquer ». La régression de l'allaitement maternel est ainsi responsable, de l'Amérique latine à l'Asie du Sud-Est, de milliers de gastro-entérites graves, souvent mortelles, chez les nourrissons...

• L'aide alimentaire accordée aux pays en voie de développement est — sous des dehors humanitaires — un excellent vecteur de la domination des nations riches. Certes, elle a été et sera encore indispensable. « A court terme, affirme Philippe Farine, membre de la commission « tiers monde » du P.s. et l'un des responsables du Comité catholique contre la faim et pour le développement (2), c'est le seul moyen d'empêcher les gens de mourir de faim. Mais, poursuit-il, l'aide alimentaire est de fait une arme alimentaire. »

Ce n'est pas impunément que la survie d'une population dépend des dons d'un autre pays : l'aide n'est jamais purement gratuite. Souvent orientée politiquement, l'aide dite « gratuite » est rarement un don pur et simple. L'aide américaine, en particulier, consiste pour l'essentiel en ventes à long terme à des conditions avantageuses... et à condition que le pays « bénéficiaire » achète ou vende aux Etats-Unis à cours forcé.

Là encore, le généreux donateur fait coup double : l'aide alimentaire sert de régulateur pour l'économie américaine en cas de surproduction — c'est pourquoi son volume s'est effondré dans les années de pénurie 1972-1973-1974 et tend actuellement à augmenter. En même temps, l'aide permet de pénétrer sur n'importe quel marché du tiers monde. Avec des effets seconds non négligeables : introduction de nouvelles habitudes alimentaires — le blé qu'on donne aujourd'hui, on le fera payer demain — et parfois même l'aide peut agir comme un véritable « dumping » qui concurrence les producteurs locaux...

L'Inde exporte aussi !

D'une certaine manière, en encourageant l'augmentation de leur production agricole nationale, quitte à brader les surplus sur le marché international, les pays développés, Europe des Neuf y compris, pratiquent tous une forme de concurrence déloyale par rapport aux producteurs non subventionnés du tiers monde... Selon la Fao, et « toutes choses égales par ailleurs » (c'est-à-dire la sous-alimentation continuant d'être le lot de milliards d'hommes), le déficit céréalier du tiers monde atteindra 85 à 100 millions de tonnes en 1985.

Une situation qui profitera pour l'essentiel aux Etats-Unis, premier exportateur mondial de céréales. Barry Carr, un futurologue agricole, père du scénario intitulé « Maximum Efficiency Future », considéré aux Etats-Unis comme un document de référence (3), estime que l'agriculture américaine peut encore effectuer d'énormes gains de productivité... à condition de s'ouvrir davantage aux multinationales qui détiennent les capitaux. Dans cette perspective, l'espionnage météorologique mondial permettra aux Etats-Unis d'adapter l'offre de produits agricoles en fonction des récoltes prévisibles... en Ukraine ou en Inde.

Mais le rapport de forces passe aussi à l'intérieur de chaque pays. La position dominante des Etats-Unis en matière agricole rapporte beaucoup plus aux six multinationales agro-alimentaires (dont l'une est dirigée par le Français L. Dreyfus), qui traitent d'ores et déjà 90 % du commerce international des céréales, qu'aux fermiers américains. Ceux-ci en ont désormais conscience et tentent d'organiser des coopératives susceptibles de rivaliser avec les « gros ». Et, même si les mythes ont la vie dure, la pauvreté existe aussi aux Etats-Unis, où quinze à vingt millions de personnes ont besoin des subsides de l'Etat pour s'alimenter... La différence, c'est que les affamés en Inde ou au Brésil, n'ont pas les secours d'un Etat-providence.

Les oligarchies nationales s'y portent pourtant fort bien. En Inde aussi, les récoltes de céréales ont été bonnes : les stocks atteignent 21 millions de tonnes... destinées à l'exportation, faute d'acheteurs sur place ! Au Mexique, les grands propriétaires se sont aperçus qu'ils gagnaient vingt fois plus en produisant des tomates pour les Américains que du maïs pour les Mexicains. Au Brésil, les agronomes estiment que le nord-est du pays, dit le « quadrilatère de la faim », pourrait nourrir deux ou trois fois sa population... si toutefois les propriétaires fonciers consentaient à investir. En attendant, un enfant sur quatre y atteint l'âge de la puberté, les autres meurent... de faim ou des maladies provoquées par la malnutrition.

En Algérie — si tout le monde mange à sa faim grâce au blocage des prix des produits alimentaires de base, subventionnés par l'Etat —, le développement économique ne suffit pas à réduire les inégalités. Et, malgré son potentiel agricole, le pays reste dépendant des importations alimentaires, notamment du blé américain.

Trop souvent, les bourgeoisies locales tendent à adopter un schéma de développement qui privilégie les investissements lourds dans des secteurs industriels peu créateurs d'emplois. Cela fait le jeu des pays riches et des multinationales, qui sont ravis de vendre des usines « clés en main ». Mais, dans des pays où la population agricole varie de 70 à 90 % de la population active, cette stratégie de développement augmente le chômage et sape l'autonomie alimentaire.

Dans ces conditions, les variations du



Famine dans les pays du Sahel en 1974,

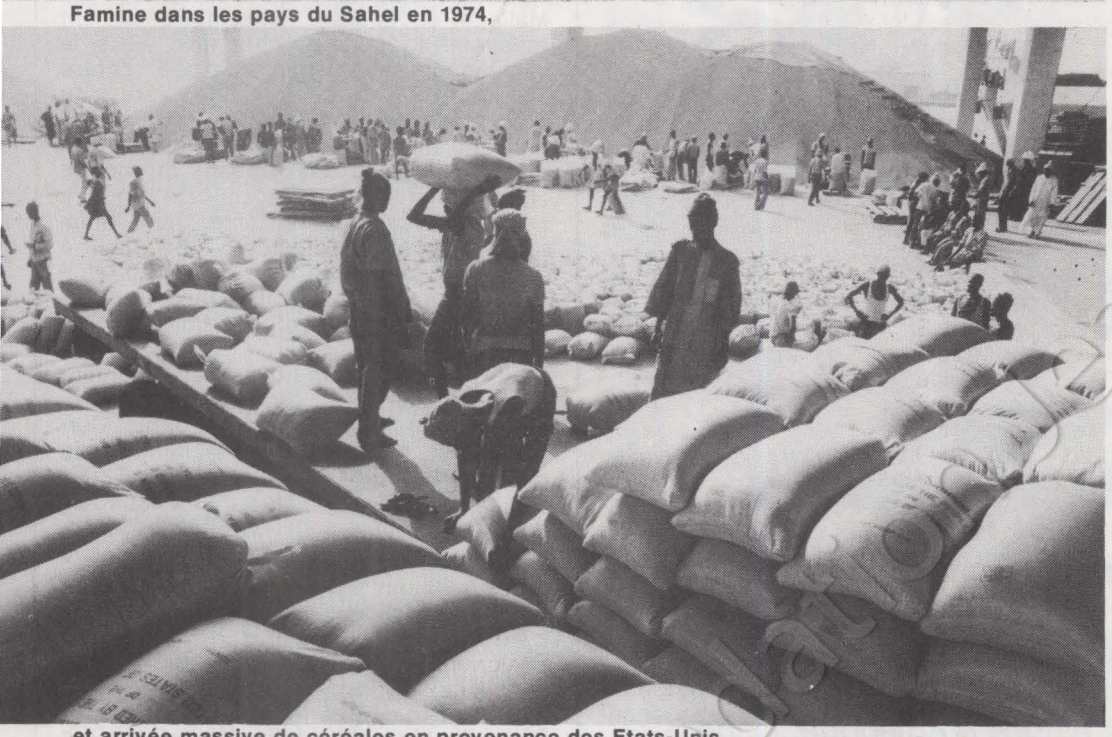

et arrivée massive de céréales en provenance des Etats-Unis.

cours des matières premières exportées par les pays du tiers monde ne sont pas toujours sensibles aux producteurs eux-mêmes. « La baisse du café peut être dramatique pour la balance des paiements du Brésil ou de Côte d'Ivoire, estime un économiste de la C.e.e. — le petit paysan risque fort de ne pas s'en apercevoir ; pas plus qu'il ne profite de la hausse qui caractérise depuis deux ans les cours du café et du cacao ! »

« Il peut très bien y avoir développement de la production dans le cadre du capitalisme et baisse des salaires, déclare Jacques Chabert, chercheur à l'Inra. C'est le cas au Brésil, comme ce fut le cas en Europe au XIXe siècle : il n'y a pas d'accumulation des richesses sans pauvres ! »

La Chine semble pourtant prouver que la croissance des inégalités n'est pas forcément la clé de la croissance tout court.

Avant tout, le tiers monde doit, comme le dit la devise chinoise, « compter sur ses propres forces... et travailler avec acharnement ».

D'abord, pour établir un autre rapport de forces avec le monde développé. Si les mécanismes de l'« échange inégal » continuent à sévir, certains progrès s'amorcent.

Par les accords de Lomé, les pays en développement ont obtenu que la Communauté européenne garantisse, dans une certaine mesure, le cours des matières premières qu'elle importe. Mais les nations nanties montrent fort peu d'enthousiasme pour renoncer au « pillage » du tiers monde. Le dialogue Nord-Sud piétine. A la dernière session de la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (Cnuced), les discussions sur la création d'un fonds commun pour la stabilisation des cours des matières premières se sont soldées par un constat d'échec. Et il n'est pas évident, pour les producteurs d'arachide, de jute ou de café, que la solution est d'imiter les producteurs de pétrole de l'Opep : à la limite, les pays développés pourraient se passer d'eux ou inventer des produits de substitution.

« Trade but not aid »

Le plus sûr moyen pour les pays du tiers monde de se sortir des pièges de l'échange inégal est sans doute de dépendre le moins possible des requins du commerce international. Surtout sur le plan alimentaire.

Le slogan « Trade but not aid », susurré depuis trente ans par les organismes internationaux et les pays riches, a conduit à

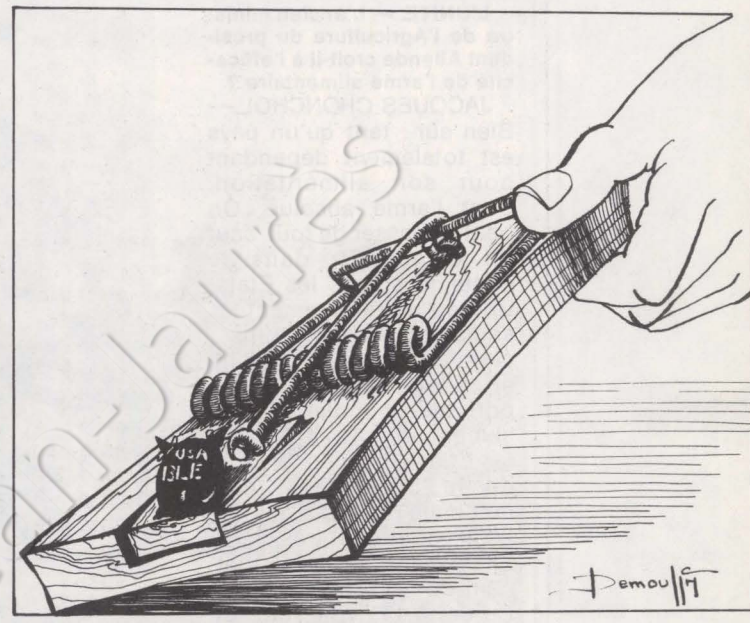

une impasse : l'intégration à tout prix à la division internationale du travail ne rapporte qu'aux entreprises multinationales...

Aujourd'hui, ces mêmes organismes internationaux reconnaissent que la priorité des priorités doit aller au développement de la production agricole de chaque pays orientée vers la satisfaction des besoins alimentaires locaux. L'échec de la révolution verte, notamment en Inde, montre que cela ne se fera pas sans de profondes réformes de structures socio-économiques. Et cela suppose une volonté politique — qui n'est pas toujours très évidente.

« On ne peut pas faire la révolution à leur place ! », rétorque un coopérant de retour d'Afrique. Mais on peut, au moins, éviter de soutenir à la force du poignet des élites locales qui ne se maintiennent que par la corruption ou la répression (Giscard et le Zaïre, Carter et l'Iran, etc.).

« Il va de soi qu'un gouvernement de gauche en France pourrait jouer un rôle important à ce niveau, affirme Philippe Farine. L'urgence serait de constituer des stocks importants de céréales... et de s'en servir non pas pour spéculer mais pour contrer le jeu des grandes puissances agro-alimentaires. »

« Pourquoi attendre que le changement vienne du haut, de l'appareil d'Etat, interroge Jacques Chabert, alors que l'on peut tout de suite commencer à changer les choses ? Que les agriculteurs français aillent donc voir les paysans du Mali ou de Colombie ! »

Certains ont déjà commencé. Dans la mouvance du mouvement coopératif fran- →

(2) C.c.f.d., 47, quai des Grands-Augustins, 75006 Paris.

(3) Dossier « Bis » - Economia : « Comment mangerons-nous demain », juin 1977.

"LES ETATS-UNIS POSSEDENT L'ARME ABSOLUE: LES CEREALES"



Entretien avec Jacques Chonchol, ancien ministre de l'Agriculture de Salvador Allende, exilé en France et professeur à l'Institut des hautes études d'Amérique latine.

L'UNITE. — L'ancien ministre de l'Agriculture du président Allende croit-il à l'efficacité de l'arme alimentaire ?

JACQUES CHONCHOL.— Bien sûr : tant qu'un pays est totalement dépendant pour son alimentation, c'est l'arme absolue. On peut se passer de tout, sauf de cela... Et, dans le contexte actuel, les Etats-Unis sont pratiquement les seuls à pouvoir utiliser cette arme puisqu'ils sont, et de loin, le plus gros exportateur mondial... L'aide alimentaire dispensée par les Etats-Unis depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale répond à des objectifs politiques très clairs. Elle a été accordée au Vietnam du Sud, à Israël, à la Corée, à l'Egypte, etc. Et, quand il y a des « problèmes », les Etats-Unis coupent ou diminuent l'aide...

— Les firmes multinationales agro-alimentaires ont-elles également ce genre de considérations politiques ?

— Pas directement. En principe, pourvu que le pays-client paie cash, les firmes vendent n'importe quoi à n'importe qui. On l'a vu quand l'U.r.s.s. a procédé à des achats massifs de céréales... Mais, si on n'a pas d'argent, c'est une autre histoire ! Le Zaïre en a fait récemment l'expérience. Pour obtenir le paiement d'une dette de 16 millions de dollars la « Continental Grain Corporation of New York » a arrêté net les livraisons de blé. Il y a eu immédiatement d'énormes files d'attente à la porte des boulangeries... et le gouvernement du Zaïre a dû renoncer à obtenir des délais de paiement. C'est le chantage classique : « Si vous ne payez pas... je vous crée un problème politique tel que je vous oblige à céder... »

— L'arme alimentaire a-t-elle été utilisée contre le Chili de l'Unité populaire ?

— Au Chili, il n'y a pas eu un blocage direct au niveau des importations alimentaires : il y a eu une coupure pratiquement immédiate de tous les crédits. A la fois de l'aide bilatérale, multilatérale et, bien entendu, des crédits des banques privées... Par exemple, les crédits accordés par les banques et les organismes internationaux sont passés de 65 millions de dollars en 1970 à 12 millions de dollars en 1971. En 1974, dès le lendemain du putsch de la junte, les crédits sont montés à 457 millions de dollars ! Cela revenait à nous interdire d'importer. Notamment dans le domaine alimentaire. Et ce blocage a été d'autant plus grave que la politique de redistribution des revenus en faveur des couches les plus pauvres de la population faisait croître très rapidement la demande de produits alimentaires... et la production agricole nationale était incapable d'y répondre du jour au lendemain. Dans un pays très pauvre, toute politique de justice sociale se traduit, dans un premier temps, par une énorme croissance des importations alimentaires. Encore faut-il pouvoir les payer ! Or, dans le cas du Chili; il y a eu pression des Etats-Unis sur tous les pays pour les empêcher de nous aider.

— Est-ce que vous pensez que ce scénario peut se reproduire ?

— Couper les crédits, cela peut liquider n'importe quelle expérience démocratique. Pour réussir à changer des structures économico-sociales injustes, un petit pays a besoin de l'aide internationale ou de celle de pays importants. Et il y a un certain cynisme à reprocher à des pays de faire des révolutions violentes, alors qu'en même temps on leur ferme toutes les autres portes !

→

çais, des groupes d'agriculteurs tentent d'établir des ponts avec les paysans du tiers monde. L'Association champenoise de coopération internationale parraine chaque année des villages du Togo. L'aide se fait sous forme d'outils, d'investissements, d'assistance technique. La même association a répondu à l'appel d'un groupe de Maliens, éboueurs à Paris, qui désiraient redevenir agriculteurs chez eux. Et si la campagne anti-ouspan, dirigée contre l'Afrique du Sud, démontre les vertus du boycottage, les consommateurs « nantis » peuvent aussi encourager tel ou tel produit. C'est l'idée des Artisans du monde (4), qui vendent du thé et du café produits par des paysans de Tanzanie. Cette initiative permet aux producteurs d'échapper à l'emprise conjuguée des gros propriétaires fonciers et des multinationales et de toucher 80 % du prix d'exportation au lieu de 10 ou 20 %...

L'instauration d'un nouvel ordre alimentaire mondial ne se fera sans doute pas sans pleurs ni grincements de dents. Certes, il y a et il y aura encore en l'an 2000 de quoi nourrir toute la population de la Terre. Les prévisions alarmistes des « experts » du Club de Rome sont, en effet, très contestées. Mais à condition d'en finir avec le modèle alimentaire occidental basé sur le gaspillage et la suralimentation. Sur le marché international, le tiers monde et les pays riches sont en concurrence pour la disposition des céréales. Les premiers pour nourrir des hommes, les seconds pour alimenter leur bétail. Mais, pour produire une protéine animale, il faut huit protéines végétales. Aussi le bétail des pays développés consomme-t-il autant de céréales que la population de l'Inde et de la Chine réunies !

Dans tous les pays, l'accroissement du niveau de vie s'est traduit jusqu'à présent par la consommation de viande (avec pour corollaire une augmentation vertigineuse des maladies cardio-vasculaires...). A long terme, il semble impossible de généraliser ce modèle au monde entier — à supposer que ce soit souhaitable... « Notre modèle de consommation rend compte de notre degré d'intégration à la politique de firmes multinationales que nous dénonçons par ailleurs », affirme Marcel Marloie, chercheur à l'Inra.

Les terribles images de la faim véhiculées par la télévision font naître quelques scrupules à la table des bien-nourris. Un peu partout, des organismes charitables recueillent des dons à l'intention des affamés. Mais c'est peut-être tout simplement en commençant à manger autre chose, autrement, qu'il sera possible de commencer à créer un nouvel ordre alimentaire mondial.

MARIE-JOSE BERNARDOT

(4) Artisans du monde, 26, rue Rochechouart, 75018 Paris.

changer la vie politique en France

Le P.s. au travail

Intense activité du Parti socialiste d'ici au 15 janvier : après la conférence de presse de François Mitterrand mercredi, le week-end est occupé par la Convention nationale sur la Défense qui n'avait pu se tenir en décembre et qui s'achèvera dimanche par le vote d'une résolution fixant la position du parti en ce qui concerne la force de frappe. Le soir même François Mitterrand sera interviewé à chaud au Club de la presse d'Europe 1 sur les délibérations socialistes et sur celles de la conférence nationale du Parti communiste.

Samedi 14 janvier se déroulera à Epinay une journée consacrée à la présentation du Parti socialiste au travail, avec la participation des membres des commissions, des experts aux côtés des responsables nationaux et fédéraux, de ceux des G.s. et des maires des villes de plus de 30 000 habitants. Gilles Martinet, secrétaire national aux études, animera les débats au cours desquels sera projeté un film sur la vie du P.s. réalisé par Roger Louis. Cette journée s'achèvera par un « face à la presse » animé par Alain Duhamel, d'Europe 1, au cours duquel François Mitterrand entouré de quelques dirigeants du Parti répondra aux questions des journalistes des stations de radio et de télévision.

Dimanche 15 janvier, enfin se tiendra la Convention nationale des femmes *(voir l'article d'Yvette Roudy dans « l'Unité » du 16 décembre).*



Indochine : un goût de cendre

Est-ce l'idéologie, le nationalisme ou de vulgaires intérêts — riz et pétrole — qui ont poussé Vietnamiens et Cambodgiens à oublier leur ancienne fraternité et à faire parler les armes ? Pour ceux qui, dans le monde entier, ont soutenu la lutte des Vietnamiens et des Cambodgiens pour leur indépendance, pour ceux qui espéraient qu'après les épreuves qu'avaient subies ces peuples était enfin venu le temps de la paix, de la justice, les nouvelles de ces derniers jours ont un goût de cendre. Car, cette fois, ce n'est plus contre un impérialisme étranger que le canon tonne.

Certes, derrière chacun des deux pays, il y a un « grand frère » : l'U.r.s.s. et la Chine. Faut-il en déduire que vient de commencer, par alliés interposés, la grande confrontation que depuis le schisme chinois les spécialistes annoncent ? Bien plus que les antagonismes idéologiques, c'est, semble-t-il, le poids de l'Histoire, les problèmes des jeunes nations qui ont poussé au conflit.

L'Histoire, c'est la lutte venue de loin de deux peuples pour le même territoire. C'est la poussée vietnamienne, et les résistances cambodgiennes. C'est, au moment où les Américains « quittaient » Saigon, les premiers affrontements — discrets alors — à propos du tracé des frontières dans le golfe du Siam.

C'est de cette histoire que se nourrit le nationalisme d'aujourd'hui, nationalisme renforcé par les différences idéologiques et, surtout, par les difficultés économiques que connaissent les deux pays. Et aux « frères ennemis » qui l'ont su trouver entre eux que le langage des armes, ceux qui durant des années ont vu dans leur lutte un exemple, ceux qui apprirent le chemin de « la politique » lors des manifestations contre la guerre française puis américaine en Indochine, ont envie cette semaine de crier : « Paix au Vietnam ! ».

Démission à la C.g.t.

Remous au sein de la C.g.t. après les commentaires de Georges Séguy sur ses rencontres avec les partis politiques. Une démission : celle du président du syndicat des personnels pénitentiaires, Aimé Pastre (radical de gauche), qui vient de renoncer à son poste de membre de la commission exécutive de l'Union des fédérations de fonctionnaires. Aimé Pastre reproche aux dirigeants de la C.g.t. d'avoir « repris pratiquement à leur compte les arguments et l'analyse du P.c. ».

Aimé Pastre n'est pas le seul à manifester un mécontentement certain. De petits groupes de syndiqués ont écrit à Georges Séguy et au bureau confédéral. Des travailleurs du cinéma publicitaire, chez Médiavision par exemple, ont fait savoir qu'ils ne renouvelleraient pas leur carte en 1978 ; d'autres, de la même branche, pensent nécessaire de dire à la direction « qu'une telle attitude met en danger l'unité de la C.g.t... Quelles que soient vos intentions, vous donnez aux syndiqués l'impression de vouloir transformer la C.g.t. en agent électoral du P.c.f. ». Des réactions de ce genre ont été enregistrées chez les postiers de la gare de Lyon et des Hautes-Pyrénées. Le premier secrétaire de la fédération socialiste de l'Ain, Alain Coquard, militant cheminot à la C.g.t., a aussi mis en garde Georges Séguy : si la direction attache la C.g.t. « à la remorque de tel ou tel clou », on assistera inévitablement à « un de ces déchirements qui ont fait tant de mal au mouvement syndical français »

changer la vie sociale

Les « bibs » veulent vivre

A Clermont-Ferrand (Puy - de-Dôme), c'est la veillée d'armes. Certes, le travail a repris, le 29 décembre, aux usines Michelin, après dix jours de grève. Mais le problème n'en est pas pour autant règlé.

En effet, décréter qu'à partir de maintenant les usines tourneront en semi-continu ne modifie pas seulement la vie des 28 000 salariés. C'est la vie sociale et économique du département qui se trouve chamboulée par les répercussions, tant dans les familles clermontoises que chez les commerçants et dans toutes les entreprises liées à Michelin : transporteurs, fournisseurs, sous-traitants, etc. D'après la circulaire de la direction, dorénavant, les équipes du matin devront travailler tous les samedis, trois samedis sur quatre seulement pouvant être rattrapés pendant la semaine. Les équipes du soir travailleront un samedi sur quatre, et les équipes de nuit se voient contraintes à travailler un dimanche sur deux.

Pour l'intersyndicale C.g.t.-C.f.d.t., le passage au semi-continu n'est en fait qu'une étape vers l'instauration du travail continu (samedi, dimanche et jours fériés). C'est pour protester contre cette dégradation de leur vie familiale que l'ensemble du personnel ouvrier a cessé le travail le 19 décembre. Depuis 1968, on n'avait pas vu ça à Clermont-Ferrand. Et le 26, devant le refus de la direction de se rendre à la réunion organisée par l'inspection du travail, une puissante manifestation de soutien rassemblait des milliers de travailleurs du département à l'appel des U.d. C.g.t. et C.f.d.t. Dès le début de la grève, les partis de gauche ont apporté leur appui aux travailleurs de Michelin. Ainsi, Roger Quilliot, sénateur-maire, et le groupe socialiste du conseil municipal ont condamné vigoureusement les projets de la direction.

Face à l'intransigeance de la direction et compte tenu des fêtes de fin d'année, en accord avec les syndicats, les salariés ont décidé d'arrêter la grève et de poursuivre l'action sous d'autres formes.

Déjà, un arrêt de travail de plusieurs heures est prévu pour samedi avec rassemblement sur la grand-place de Clermont-Ferrand.



Occuper n'est pas voler...

Le tribunal de grande instance de Caen a relaxé, le 15 décembre, dix ouvriers de l'imprimerie Caron-Ozanne : l'inculpation de vol et d'abus de confiance n'a pas été retenue contre eux.

Chez Caron-Ozanne, filiale d'« Ouest-France », le conflit remonte au 5 juin 1975, quand la direction annonce le licenciement d'un tiers du personnel de l'imprimerie. Tous comprennent à l'époque que cette décision n'est, en fait, qu'un premier pas vers la liquidation. A une forte majorité, la grève et l'occupation des locaux sont décidées. Immédiatement, les grévistes remettent en route les machines pour achever les travaux entamés. Leurs buts : satisfaire la clientèle, permettre une remise en route rapide dès la fin de la grève, et, évidemment, assurer la paie des grévistes. Un journal, « Ouest-licenciements », est également imprimé : il relate les luttes sur l'emploi menées dans la région.

Tout cela dure environ un an, jusqu'à l'évacuation des locaux par la police, le 3 mai 1976. Et c'est cette année d'occupation et d'utilisation de leur outil de travail que la direction reprochait aux imprimeurs de Caron-Ozanne : le tribunal a finalement reconnu que s'opposer à la fermeture de son entreprise n'est ni du vol ni de l'abus de confiance.

Chômeurs, attention !

Tout est fait en ce moment pour démontrer qu'il n'y a pas tant de chômeurs que ça. Témoins ces prospectus que l'on distribue et que l'on affiche, en ce moment, dans toutes les agences pour l'emploi :

« Demandeurs d'emploi, votre attention est attirée sur les dispositions suivantes :

— Vous devez informer l'agence pour l'emploi ou la mairie, dans les quarante-huit heures, de tout changement dans votre situation...

— Vous serez considéré comme cessant de chercher un emploi si : a) vous ne vous présentez pas régulièrement au contrôle ; b) vous ne répondez pas aux convocations individuelles de l'agence ; c) vous ne vous présentez pas à l'emploi proposé par l'agence avec la carte de présentation qu'elle vous a délivrée. »

Avertissement final : « Attention ! Vous disposez toujours d'un délai de quarante-huit heures pour justifier votre absence. Passé ce délai, votre demande d'emploi est annulée, ce qui entraîne la suppression des allocations de chômage et des avantages sociaux (sécurité sociale, allocations familiales...). »

La télé au secours des Allocations !

Pour aider à comprendre le système français des prestations familiales — fort complexe, on le sait —, une heureuse initiative de la Caisse nationale des allocations familiales. En novembre 1976, la C.n.a.f. a demandé à l'Institut national de l'audio-visuel de procéder, pour elle, à une campagne d'information, appuyée sur des émissions de télévision. Le résultat : douze émissions, qui seront diffusées, un samedi sur deux, de 18 h à 18 h 30, sur F.r.3, à partir du 28 janvier, sous le titre : « Et nos enfants ».

Deux types d'émissions dans cette série. Les allocations familiales et la vie, émissions où des témoignages répondent aux questions que chacun se pose : quels sont les droits des allocataires, les services rendus, les difficultés rencontrées, etc. L'autre volet couvre, par des reportages, la vie des allocations familiales en renseignant sur leur fonctionnement. Bref, de quoi se repérer enfin dans un système qui ne comporte pas moins de vingt-trois prestations différentes !

L'Etat condamné

A la Simax, fabrique d'agrafes et de clous à Rupt-sur-Moselle (Vosges), les licenciements pour motif économique se sont multipliés en deux ans. Comme par hasard, ce sont toujours les responsables syndicaux, les élus et les militants actifs au comité d'entreprise qui se sont retrouvés en tête de ligne. Philippe Antoine, outilleur à la Simax, a eu le tort, aux yeux de la direction, d'être élu par ses quatre-vingts camarades au secrétariat du comité d'entreprise. Sans compter son poste de secrétaire de la section socialiste. Sous prétexte de faute grave, il a été licencié le 22 octobre 1975, malgré le refus de l'inspection du travail.

La faute grave n'a pas paru évidente au personnel de la Simax. Le jour même, pour protester contre ce licenciement, 80 % des effectifs se sont mis en grève et ont occupé les locaux. Leur expulsion, cinq jour plus tard par les forces de police, n'a pas brisé le mouvement pour autant. La grève a duré jusqu'en juillet 1976 ! Entre-temps, Durafour, alors ministre du Travail, a cassé la décision de l'inspection du travail et autorisé le licenciement de Philippe Antoine.

Pour éviter la fermeture de la Simax, les ouvriers ont décidé de reprendre le travail. A partir de ce moment-là, les licenciements de délégués se sont succédé. Mais un jugement en référé ordonnait leur réintégration le 12 décembre 1976. De son côté, avec acharnement, Philippe Antoine et la C.f.d.t. entamaient une procédure pour faire reconnaître son bon droit.

Le 12 décembre dernier, le tribunal administratif de Nancy lui a donné raison. Non seulement la décision de Michel Durafour a été annulée et la réintégration de l'outilleur socialiste a été ordonnée ; mais, en plus, l'Etat a été condamné aux dépens.

Cher indice...

La proximité des élections législatives et les impératifs de la campagne électorale expliquent à l'évidence le battage du gouvernement et du patronat autour de l'indice des prix de détail publié par l'Insee pour le mois de novembre 1977.

Alors que l'indice de la C.g.t. enregistre une hausse de 1,1 %, l'indice officiel se trouve curieusement ramené à 0,4 %.

Le fait, en lui-même, renforce les réserves et critiques que partis et syndicats ont, de longue date, exprimées quant à la méthode et aux conditions de réalisation de l'indice officiel, dont la crédibilité est encore davantage mise en question.

Et prétendre que le poste « Alimentation » n'aurait subi aucune hausse au cours du mois de novembre est une contre-vérité qui ne peut tromper personne : il suffit de « faire son marché » pour être persuadé de l'irréalisme des chiffres produits.

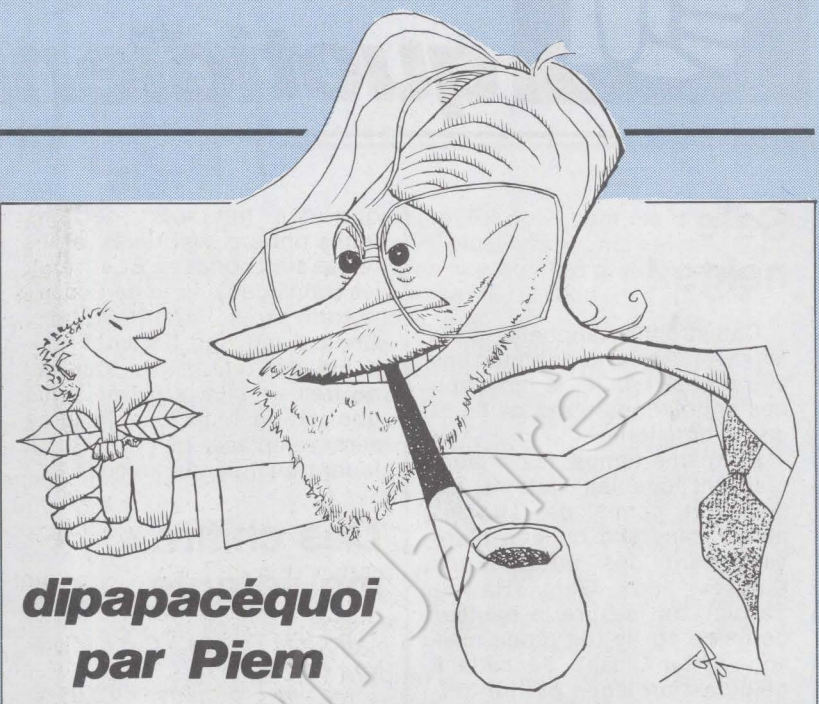

dipapacéquoi par Piem

« Suivez le guide, mesdames et messieurs ! » Le père et le fils parcouraient les grandes salles du château de Blois.

Blois, ville choisie par le meilleur économiste de son temps pour annoncer au peuple le grand projet de son seigneur et maître.

Raymond Barre avait coiffé à cette occasion la casquette de guide officiel des monuments français ; elle lui allait à ravir. La visière molle retombant jusqu'au troisième menton lui permettait aisément de ne voir que le bout de son nez, la coiffe épousait avec grâce la rondeur de son crâne et les pures oreilles gothiques flamboyaient de part et d'autre des tympans.

Le guide conduisait ainsi d'un sourire satisfait le groupe des visiteurs attentifs.

« Mesdames, messieurs, Blésoises, Blésois, ce château transformé aujourd'hui pour la circonstance en château de cartes, est l'un des plus beaux fleurons de notre patrimoine politique. Admirez au passage avec quelle noblesse les valets soutiennent le roi, le roi s'appuie sur ses valets...

— Hélas ! », dit l'enfant en passant la main dans le dos d'une carte biseautée.

« On ne touche pas !...C'est sur l'as du carreau que vous voyez à vos pieds que fut assassiné le duc de Guise en 1588 et c'est ici même, 390 ans plus tard, que Valéry, qui n'en fait qu'à sa guise, présente par ma bouche le bon choix pour la France.

« On ne piétine pas !...

« Le panneau dans lequel vous devez tomber à pique est entièrement peint en trompe-l'œil par des élèves de Léna. Il respecte les perspectives à très longs termes pour aboutir grâce à une phraséologie évasive à un néant réalisme du plus bel effet.

« On ne touche pas !...

« Les deux coffres de part et d'autre de la cheminée monumentale sont vides. Le médaillon de veau au-dessus de la cheminée représente la dévaluation par Lefranc.

« Nous allons passer maintenant dans la chambre du roi, où celui-ci dissimule sa carte maîtresse. Le dessus de lit est tissé en bon choix, ainsi que les tentures qui masquent les ouvertures vers d'autres horizons. »

Le petit peuple béat tâtait du regard les choiries chamarrées.

« Le reste du château, mesdames et messieurs, étant occupé par les intérêts particuliers, la visite se termine ici. »

Le guide enleva sa casquette et abattit ses cartes.

Patatras ! Après le plan Barre un, le plan Barre bis, voici Barnum qui met le plan Barre ter. Le château de cartes s'écroula ; seuls le père et le fils, qui se tenaient à carreaux, évitèrent la catastrophe.

Sous les cartes amoncelées du vieux château périmé, on n'entendait qu'une voix venant des oubliettes : « N'oubliez pas le guide, S.v.p. »



changer la vie quotidienne

Sale neige !

Catastrophe nationale : dans les Pyrénées, la neige n'était pas au rendez-vous, et la moyenne des annulations a été de 65 % dans l'hôtellerie.

En même temps, les skieurs réalisent que les stations trichent. Le comité des stations publie dans son bulletin d'enneigement des informations fausses : aux Gets (Haute-Savoie), on mesure la hauteur de neige sur le toit d'une maison ; à La Clusaz, l'échelle à neige est protégée par un grillage. Pas de mal, dans ces conditions, à annoncer des épaisseurs de neige de plus de 35 centimètres...

Le revers du R.e.r.

Les usagers du R.e.r. ne sont pas tous contents. L'ouverture des nouvelles lignes n'a pas fait que des heureux : certains trains ont été supprimés, et les rames sont bondées. Et, surtout, les trains de la ligne de Sceaux restent très inconfortables. Chaque semaine, il y a des incidents, des retards. Un train qui ne freinait plus a même grillé une station. Mais le matériel ne sera remplacé qu'en 1980. Il faudra qu'il tienne jusque-là...

F. comme femmes

Informer les femmes sur elles-mêmes : telle est l'idée de « F. Magazine », un nouveau mensuel. Fait par des femmes. « Un nombre croissant de femmes portent maintenant un nouveau regard sur elles-mêmes, sur les autres femmes et sur les hommes aussi... Nous sommes de celles-là. »

Pas de mode, pas de beauté. Mais beaucoup de bonnes idées pour « faire face ». Un journal qui parle de politique, d'humour, de psychologie... Un journal préoccupé de réalité, qui se veut gai, insolent, imprévu.

Et, puisque les femmes, décidément, se prennent en main, un autre nouveau journal : « Femmes en mouvement ». Pour les intellectuelles. (Il ne se trouve pas dans les kiosques, mais à la Librairie des Femmes, 70, rue des Saints-Pères, 75006 Paris.)

Des chiffres inquiétants

Pour la France, l'O.c.d.e. prévoit en 1978 :

— Une croissance de 3,25 %, inférieure à la prévision officielle française (4,3 %) ;

— Un taux de chômage voisin de 6 % ;

— Une balance commerciale déficitaire de 8 milliards de francs environ ;

— Une évolution des prix de 8,75 %.

82 % de femmes parmi les jeunes de moins de vingt-cinq ans qui sont en chômage depuis plus d'un an, révèle une enquête effectuée par le ministère du Travail entre avril et juillet 1977.

Les « situations anormales », les cas de « marginaux », de « chômeurs professionnels » et de fraudes sont rares d'après cette étude, qui portait sur vingt-cinq mille dossiers.

« Autrement » sur le terrain

Décidément, « Autrement » s'anime. Cette revue organise tous les mercredis, de 12 h 30 à 14 heures, des débats au Lucernaire (53, rue Notre-Dame-des-Champs, Paris 6e). Pas de bla-bla-bla intellectuels, mais, en prise directe, des rencontres avec ceux qui font « autrement » sur le terrain, pour changer la vie quotidienne. Au programme de janvier : le 11, une équipe dans le quartier Latin pour aider les marginaux ; le 18, des habitants participent à l'aménagement de leur ville ; le 25, une communauté agricole de travailleurs handicapés dans la Drôme.

Et, en février, « Autrement » publie un numéro sur « les Années sacrilèges : 1968-1978 ».

Naussac manifeste samedi

On manifestera samedi 7 janvier à Langogne à l'appel des organisations de défense de la vallée de Naussac.

Tout se joue actuellement puisque le préfet de la Lozère vient de prendre les arrêtés de cessibilité qui permettent l'expropriation de quelque cent trente habitants du village et des hameaux environnants.

La manifestation sera aussi dirigée contre « Monsieur Chloroforme » alias Michel Herson, le haut fonctionnaire chargé en octobre 1976 par Poniatowski du dossier Naussac. En effet Herson réunit ce jour-là à la mairie de Langogne les maires des communes concernées pour leur présenter les compensations que le gouvernement envisage d'accorder à ceux qu'il veut noyer... Avec quelques coups de matraque en guise de premières compensations samedi ?

Handicapés : pas de quoi pavoiser

La France fait beaucoup pour ses handicapés, deux millions d'entre nous. La preuve : Giscard réveillonne avec eux et leur annonce que tous les bâtiments publics leur seront accessibles à la fin de l'année. Avec une restriction de taille : uniquement des bâtiments neufs...

Pas de quoi fanfaronner : ces mesures étaient prévues dans la loi du 30 juin 1973 et entrent en vigueur — progressivement — cette année en raison des nombreux décrets qu'elles ont nécessités.

Désormais, les handicapés bénéficieront d'une garantie de ressources (le Smic pour ceux qui travaillent en milieu normal et 90 ou 70 % du Smic pour ceux qui travaillent en ateliers protégés). Enfin, l'Etat se conformera à la loi en employant des handicapés là où certaines conditions d'accès à la fonction publique l'interdisaient.

Une rencontre du Parti socialiste avec les organisations de handicapés et les syndicats de personnels est prévue pour le 12 janvier, à partir du projet de texte d'orientation qui a été adressé aux responsables d'associations.

Des librairies différentes

Depuis 1968, on parle volontiers de librairies « parallèles ». En réalité, elles sont surtout « différentes ». C'est-à-dire qu'elles diffusent des livres, voire des brochures ou des journaux, qu'on trouve difficilement ailleurs. Globalement, presque tous les livres (essais politiques ou ouvrages littéraires) dont « l'Unité » signale la parution y sont disponibles. On ne peut pas en dire autant des officines commerciales qui se nomment encore librairies... Les librairies « différentes », quoique trop peu nombreuses, sont aussi des lieux de rencontres et d'échanges d'idées. Et le libraire y joue plus le rôle d'un bibliothécaire que celui d'un simple commerçant.

Voici quelques adresses. A Lyon : la Proue (15, rue Childebert) et Fédérop (11, quai Doyenne). A Marseille : Lire (16, rue Sainte). A Montpellier : la Brèche (34, rue de l'Université) et Sauramps (2, rue Saint-Guilhem). A Poitiers : librairie de l'Université (70, rue Gambetta). A Lille : le Furet du Nord (11 et 13, place Charles-de-Gaulle). A Dijon : librairie de l'Université (17, rue de la Liberté). A Caen : Sebire (8, place Saint-Pierre). A Amiens : le Sale Caractère (3, rue des Bondes). A Belfort : la Guingue (16, quai Charles-Vallet). A Nancy : le Temps des cerises (16, rue Simon). Au Mans : la Taupe (2, quai de l'Amiral-Lalande). A Grenoble : les Yeux fertiles (7, rue de la République). A Aix-en-Provence : Vent du Sud (24, rue Espariat). En Avignon : la Mémoire populaire (70, rue Bonneterie). A Cognac : Texte libre (17, rue Henri-Fichon). A Pierrelatte : Paroles de femmes (20, rue Louis-XI).

UN P.D.G. SABOTEUR

Un P.d.g. qui coule volontairement son entreprise parce qu'il craint l'intérêt des syndicalistes pour ses curieux livres de comptes, ça existe... A Paris, à la tête des Etablissements Morin et Cie

André Charles Morin jouit de la considération de ses semblables. Un « monsieur », comme on le dit volontiers à Fermaincourt, petit bourg d'Eure-et-Loir. C'est qu'il n'y a pas trente-six châteaux comme « la Marouzette » dans le coin, et M. Morin, son heureux propriétaire, y mène grande vie.

A Paris aussi, André Morin a ses titres de noblesse : président de la Chambre syndicale des entreprises d'équipement électrique de Paris et sa région depuis 1962 ; vice-président délégué de la Fédération nationale de l'Equipement électrique depuis 1958 ; président du Comité interprofessionnel d'études pour la distribution du matériel électrique depuis 1956 ; attaché à la Commission nationale de liaison d'Electricité de France depuis 1958 ; vice-président de la Fédération parisienne du bâtiment depuis 1964 ; trésorier de l'Office du bâtiment de la Seine depuis 1964. A cela il faut ajouter un diplôme d'ingénieur des Arts et Métiers, auquel André Morin tient beaucoup, et une fonction : celle de P.-d.g. de la société des Etablissements Morin et Cie, une entreprise d'équipements électriques fondée en 1930 et réputée sur la place de Paris, ne serait-ce que par les grands noms du commerce et de l'industrie recourant à ses services (Elf-Aquitaine, le Crédit national, le C.i.c., Air France, l'Union des assurances de Paris, la Marine nationale, les Affaires culturelles, etc.). Une affaire qui tournait, nul ne pouvait en douter. D'autant que, jusqu'en 1972, elle n'a pas eu de concurrent sur toute la capitale.

André Morin, P.-d.g. connu et respecté, n'en est pas moins un personnage peu recommandable. Jusqu'à son diplôme d'ingénieur des Arts et Métiers qui est inventé : il l'a lui-même avoué à ses salariés au cours d'une réunion houleuse du comité d'entreprise. C'était pour mieux défendre les intérêts des établissements Morin dans le monde des affaires, leur a-t-il expliqué. Aujourd'hui, une plainte a été déposée contre lui auprès du procureur de la République pour abus de biens sociaux. Et les électriciens licenciés pour cause de dépôt de bilan sont bien décidés à la faire aboutir avec l'aide de la C.g.t. et de la section socialiste du sud du 17e arrondissement à Paris.

Leur dossier est solide. Pour les cent soixante électriciens de la société Morin — dont certains ont plus de trente ans d'ancienneté —, les affaires ont commencé à se dégrader à partir de 1976. En décembre de cette année, puis en mars 1977, la direction obtient l'autorisation de licencier en deux fois quarante personnes. Bien sûr, on explique aux salariés que ces mesures visent à préserver le bon fonctionnement de l'entreprise. Au siège social, à Paris, rue de Turin, dans le 8e arrondissement, et au siège d'exploitation, rue Guillaume-Tell, dans le 17e, les travailleurs essaient de s'opposer à ces réductions d'effectif. Sans succès.

Inquiets, ils le sont tous. Mais pas au point d'imaginer la fermeture de « leur boîte » aussi proche. Le 2 septembre dernier, le bilan est déposé. Et, le 22, tous les salariés sont licenciés. Pour la centaine d'électriciens qui se retrouvent sur le carreau, « la nouvelle est dure à avaler ». Ils ne s'expliquent pas comment leur P.-d.g. « diplômé » a pu couler en moins de deux ans une entreprise plus que prospère — sous ses ordres — depuis près de quarante-trois ans.

« S'il y avait eu contrôle ouvrier »

Se laisser faire sans rien dire ? Pas question. Alors, ils ouvrent les livres de comptes, étudient les bilans. Grâce aux compétences économiques d'un militant socialiste du 17e, ils vont de surprise en surprise. D'abord, ils découvrent que leur patron, depuis près de deux ans, refusaient les commandes de ses plus gros clients. Pourquoi ? La réponse est trop évidente pour ne pas sembler monstrueuse. André Morin, de toute évidence, semble avoir sabordé lui-même son entreprise. « On a été liquidé, assure Roger Texier, secrétaire du comité d'entreprise. D'ailleurs, même le commissaire aux comptes qui s'occupe de la liquidation nous l'a dit en réunion officielle du C.e. »

Tous les faits concordent. D'abord, avec ses soixante-quinze ans, André Morin ne se sent plus tout jeune. Et puis, la concurrence sévit maintenant sur le marché. Enfin, depuis la création d'une section C.g.t., le P.-d.g. ne se sent plus seul maître à bord. Les délégués le comprendront plus tard : à cette époque, leur « boss » est inquiet à l'idée que des syndicalistes trop curieux mettent leur nez dans certains dossiers. Voilà pourquoi André Morin n'hésite pas : il ferme sa grosse boîte, devenue pesante à diriger. Simultanément, il fonde une Société nouvelle des établissements Morin et Cie qui reprend, aussitôt, l'ancienne clientèle, mais ne fonctionne plus qu'avec une vingtaine de salariés, tous triés sur le volet. Comme par hasard, tous les syndiqués et tous les salariés connus pour leurs activités au sein du C.e. ou dans une cellule du P.c. ne figurent pas sur la liste de la nouvelle société. Le tour est joué.

Malheureusement pour André Morin, les électriciens licenciés ne l'entendent pas de cette oreille. En épluchant les dossiers, ils ont trouvé plusieurs « anomalies » dont il faudra bien que leur P.-d.g. s'explique. Ainsi, comment se fait-il que des sommes de 400 000 F, que l'on prétend dues par des clients, n'aient jamais été récupérées ? Pourquoi retrouve-t-on dans les livres de salaires de l'entreprise les traitements perçus par quatre personnes au service exclusif et personnel de Morin ? Dans l'inventaire des véhicules d'entreprise figure également une camionnette affectée aux transports des chevaux que M. Morin possède dans sa propriété de Fermaincourt. Et du fuel livré dans cette même propriété se retrouve dans les factures de la société Morin. La liste des fraudes de ce P.-d.g. au-dessus de tout soupçon n'est pas exhaustive.

Aujourd'hui, Claude Andren, responsable socialiste aux entreprises pour le 17e, qui a apporté son soutien aux électriciens depuis qu'ils ont décidé d'occuper leur boîte, en septembre, affirme : « S'il y avait eu le moindre contrôle ouvrier dans cette entreprise, la direction n'aurait pas pu agir ainsi. »

Chômeurs par la volonté d'André Morin, les licenciés savent qu'ils sont trop marqués syndicalement pour retrouver un travail grâce à l'office du bâtiment. Leur espoir : obtenir un stage qui faciliterait leur reclassement. Conscients de cette nécessité, les électriciens ont eux-mêmes cherché des professeurs prêts à leur faire des cours. Puis ils ont trouvé un lycée — le lycée Jacquard — qui accepterait de les recevoir.

Mais voilà : malgré toutes les promesses gouvernementales en faveur des chômeurs en mal de reclassement, la direction départementale du Travail refuse de financer ces stages. Un refus que la C.g.t. et le P.s. n'entendent pas accepter.

CHRISTINE COTTIN



ERIC SCHNAKE: "J'AI PASSÉ 1581 JOURS DANS LES PRISONS DE PINOCHET"

Le 4 janvier 1978, un référendum a eu lieu au Chili. Une farce électorale, grâce à laquelle Pinochet espère donner à son gouvernement un semblant de légitimité après la condamnation dont il a été l'objet aux Nations unies.

Cette mascarade a été dénoncée par les Chiliens de l'Unité populaire à Paris qui, avant le référendum, en ont souligné les conditions suivantes :

« a) Le pays est en état de siège ;

b) La liberté de réunion est suspendue ;

c) La presse est censurée ;

d) Les partis politiques sont dissous ;

e) Les listes électorales ont été brûlées par les militaires lors du coup d'Etat ;

f) Un million de Chiliens vivent en exil, après avoir été obligés de quitter leur pays depuis 1973 (chiffre donné par le cardinal-archevêque de Santiago) ;

g) Il faudra, pour voter, présenter sa carte d'identité, qui sera marquée ou bien pourra être retenue, ce qui signifie le contrôle absolu du vote ;

h) dépouillement sera effectué par le gouvernement lui-même ;

i) Les rapports des Nations unies sont ignorés. »

Cette « consultation » a, d'autre part, mis en valeur d'importantes divergences entre les membres de la junte.

Dans cette phase cruciale, la résistance s'organise, et le Parti socialiste chilien nous fait savoir qu'une importante réunion vient d'avoir lieu « quelque part en Amérique latine ». Y participaient la direction clandestine intérieure et les membres du secrétariat extérieur. Après avoir souligné l'importance de l'unité entre socialistes et communistes et le besoin de constitution d'une large coalition antifasciste, la déclaration publiée à l'issue de cette réunion insiste sur le nécessaire développement du Parti socialiste chilien, sur l'unité de vues entre les dirigeants de l'intérieur et ceux de l'extérieur. Une sévère critique a été faite aux « déviations ultra-gauchistes » comme à celles animées par « l'opportunisme de droite ».

Mais la réalité du Chili demeure la misère économique, la répression, l'emprisonnement, l'exil. C'est sur ces questions que nous avons interrogé Eric Schnake, sénateur socialiste, membre de la commission politique de son parti au moment du coup d'Etat. Eric Schnake vient d'obtenir le droit d'asile en France, où il est arrivé le 25 décembre après avoir passé plus de quatre ans dans les geôles de Pinochet.

L'UNITE. — Quand avez-vous été arrêté ?

ERIC SCHNAKE SILVA. — Le 11 septembre même, à 5 heures de l'après-midi. J'ai donc été prisonnier pendant 1 581 jours.

Après mon arrestation, j'ai subi le même sort que les camarades du palais de la Moneda. Les putschistes nous ont emmenés au ministère de la Défense, puis à l'Ecole de guerre ; enfin, après trois ou quatre jours, nous avons été conduits à l'île Dawson, dans la zone subantarctique. Ils m'ont ensuite organisé un « charter privé » pour me ramener à l'Ecole de guerre de l'aviation à Santiago. J'y suis resté 56 jours qui ont peut-être été plus durs que les 1 500 autres. C'est la période la plus pénible, ces deux premiers mois du coup d'Etat, l'époque de la persécution massive, de la violence la plus brutale, la moins explicable. Quelque chose de totalement imprévisible, surtout au Chili, qui se caractérisait en Amérique latine par sa tradition démocratique et la stabilité de ses institutions.

C'était l'époque des tortures, des pressions physiques et morales les plus sauvages. Pour en donner une image concrète : nous avons gardé en permanence, pendant ces deux mois, un bandeau sur les yeux et un capuchon sur la tête. On nous appliquait quotidiennement du courant électrique sur toutes les parties du corps. On nous laissait des périodes de « repos » qu'il fallait passer debout, attaché, sans boire ni manger. Cela m'est arrivé une fois pendant quatre jours de suite.

— Vous accusait-on de quelque chose de précis ou ce traitement avait-il pour seul objectif de vous briser moralement et physiquement ?

— Ils ne m'ont jamais accusé de quoi que ce soit de particulier, de concret. Au début, ils m'ont posé quelques questions sur le fameux « plan Z ». Je n'ai su qu'après de quoi il s'agissait. Je croyais même que c'était un plan des fascistes visant à éliminer les dirigeants de la gauche. J'avais encore — j'en ris aujourd'hui — les images du film « Z » dans la tête. Je suis quand même apparu dans le livre publié par la junte sur le « plan Z » — inventé par les militaires eux-mêmes — comme le cinquième responsable de son application, alors que je n'en connaissais rien.

Les interrogatoires ont ensuite eu comme objectif de mieux connaître le fonctionnement véritable du gouvernement, la nature de nos liens avec les forces armées, etc. Mais là encore ce fut un sacrifice inutile, car il n'y avait pas grand-chose à dire ; du moins avons-nous essayé de ne pas dire grand-chose. De toute façon, après nous avoir posé de nombreuses questions, ils nous apportaient une déclaration toute faite, qui était sans rapport avec ce que nous avions pu dire. Heureusement, j'ai pu n'en signer aucune. Mais c'est grâce à celles obtenues sous la violence qu'ils ont pu essayer de faire passer leur vision du gouvernement populaire, essayer de faire croire que nous voulions transformer le Chili en un bain de sang.

— Que s'est-il passé après ces 56 jours ?

— Ils m'ont emmené à la prison publique de Santiago, où je suis resté dix mois. C'est une vieille bâtisse, mais qui n'est pas entretenue comme monument historique. Les attaques du temps la transforment en ruines inhabitables. Nous étions huit ou dix dans une cellule de 2 mètres sur 2, avec comme circonstances aggravantes la perpétuelle angoisse d'être de nouveau interrogés par les militaires.

Poursuivant mon tour des prisons chiliennes, j'ai été ensuite emmené à la section de sécurité de la maison pénitentiaire de Santiago. Nous y étions près de mille prisonniers politiques au milieu des rats, des poux et des cafards. C'est dans ces terribles conditions sanitaires que j'ai attrapé la fièvre typhoïde. Mais on a su dehors que j'étais gravement malade, et une campagne s'est organisée à l'étranger. J'ai donc été transféré à l'annexe de Capucino, une vieille bâtisse bien connue où les autorités avaient l'habitude d'enfermer les « prisonniers élégants », ceux qui étaient arrêtés pour la première fois et en général pour des raisons économiques. Les militaires s'en servent comme antichambres de sortie pour les pri-

sonniers politiques. Ils y enferment, juste avant leur départ, tous ceux qui vont être bannis.

— Avez-vous été jugé ?

— J'ai fait partie du procès organisé par l'aviation en mai 1974. Chaque branche des forces armées organisait le sien. Ce fut une farce gigantesque du début à la fin. Malgré toutes les déclarations obtenues sous la torture, rien ne constitue le moindre fait délictuel, même si l'on tient compte de la fiction imaginée par la junte militaire, du mensonge qui faisait d'elle le pouvoir légitime et constitutionnel du Chili.

J'ai, par exemple, été condamné à vingt-cinq ans et un jour de réclusion. Vingt ans pour le délit de « sédition » et cinq ans et un jour pour avoir couvert des activités d'« espionnage ». La sédition est normalement le soulèvement contre un gouvernement légalement établi ; or, j'ai été arrêté le 11 septembre parce que je défendais le gouvernement constitutionnel du Chili. Ma condamnation repose sur quatre ou cinq réunions au cours desquelles j'ai échangé quelques propos avec les officiers d'aviation. Aux termes du procès lui-même, aucune de ces conversations n'échappe aux échanges normaux entre un parlementaire ou un être humain qui s'intéresse à ce qui se passe dans son pays et quatre ou cinq militaires demandant des choses aussi élémentaires que : « Quelle est la signification de la nationalisation du cuivre pour le gouvernement de l'Unité populaire ? Il est important pour nous, militaires, de le comprendre. » C'est l'une des phrases qui apparaissent dans mon procès avec l'explication que j'ai fournie.

Il se trouve que le général Manfredini, président du conseil de guerre, qui m'a condamné, a participé à l'une de ces réunions. Je voudrais ajouter qu'elles avaient un caractère plus souvent mondain que strictement politique ; ainsi l'une d'entre elles a-t-elle eu lieu à l'occasion d'une réception donnée pour fêter le retour d'un officier qui avait été attaché militaire à l'ambassade du Chili à Londres.

Ils m'ont, en outre, condamné à cinq ans et un jour pour avoir

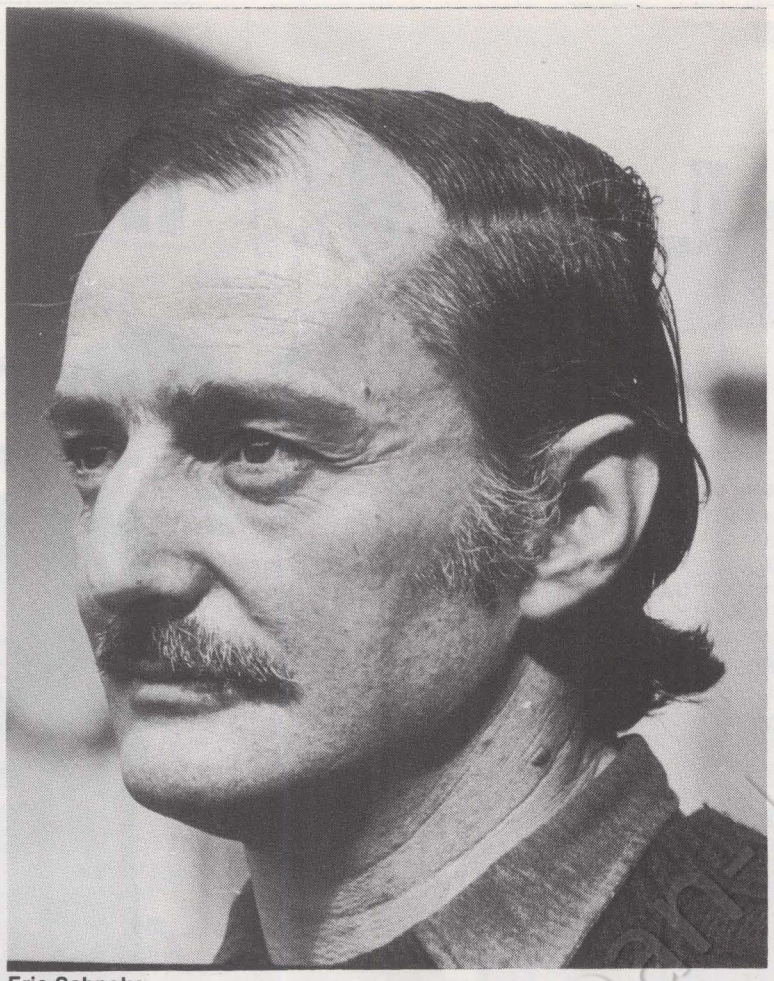

Eric Schnake.

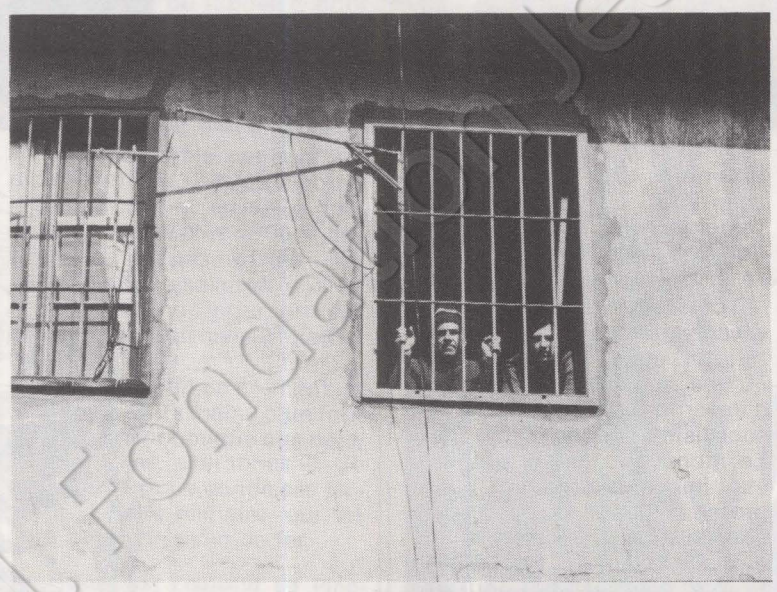

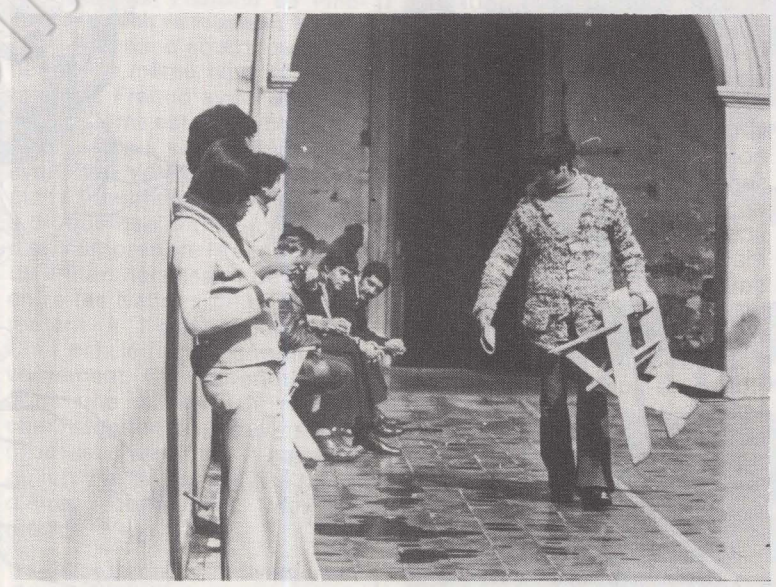

Photos prises à l'intérieur de la prison de Capucino,à Santiago,par Thierry de Scitivaux, il y a quelques mois.

« couvert des activités d'espionnage ». Je me rappelle par cœur la phrase dictée par le général qui a ratifié le jugement, un modèle d'absurdité juridique : « S'il est certain qu'Eric Schnake n'a participé à aucun acte constitutif du délit d'espionnage ou de trahison à la patrie, il n'est pas moins certain qu'il connaît ceux qui ont été condamnés pour ce délit, ce qui amène le tribunal militaire à lui infliger le maximum de la peine prévue par la loi. »

— Qu'a voulu dire pour vous la solidarité internationale ?

— Tout ce que l'on peut dire sur la terreur, la persécution, l'oppression collective qu'a endurées le peuple chilien tout entier est bien peu à côté de ce que nous avons effectivement vécu. Mais tout aurait pu être bien plus terrible encore et avoir continué plus longtemps avec la brutalité des premières semaines sans la protestation qui s'est élevée dans le monde entier.

Vous ne pourrez jamais mesurer l'efficacité de cette solidarité. Sans elle, par exemple, plusieurs camarades condamnés à mort lors de mon procès auraient sûrement été fusillés.

La moindre déclaration faite à l'étranger sur la nécessité d'en finir avec la situation actuelle est toujours suivie d'effets. Nous, prisonniers, suivons cela avec une anxiété considérable. Ainsi nos conditions de détention ont-elles évolué d'une façon très nette grâce à la pression internationale. Nous sommes passés de ces deux mois où nous n'avions aucun droit à une situation où nous avons pu bénéficier de « petites choses » comme le droit de manger et celui de recevoir des visites une fois par semaine. L'opinion publique mondiale a fait évoluer la politique de la junte militaire au fur et à mesure qu'elle la mettait à nu.

Je crois qu'un prisonnier politique ressent toutes ces démonstrations de solidarité avec la même force qu'il ressent l'affection de sa propre mère. On en arrive à cet extrême incroyable. Privés de liberté, soumis à un système brutal et vexatoire, nous trouvons dans la solidarité internationale les seules minutes de joie que nous puissions connaître. La solidarité interne, surtout au début, ne pouvait

→



s'exprimer que d'une façon très discrète, car elle était, elle est encore synonyme de complicité avec le prisonnier politique. Des milliers de personnes ont été emprisonnées pour le seul fait d'avoir voulu exprimer un peu de fraternité humaine envers des gens dont ils ne partageaient même pas forcément les idées. Encore aujourd'hui ceux qui nous rendent visite ont peur. Or, nous pouvons ressentir la solidarité internationale sans appréhension de la moindre sorte. C'est considérable.

— Comment cette solidarité s'est manifestée dans votre cas personnel ?

— Il y a eu, dans mon cas, toute une chaîne de solidarité, mais trois faits ont revêtu une importance particulière. Il y a, d'abord, le voyage au Chili de l'avocate socialiste française Colette Auger, qui a permis pour la première fois de poser le problème de ma détention prolongée. Alors que la junte en niait pratiquement l'existence, puisqu'elle disait qu'il n'y avait pas de prisonnier politique au Chili. Ses constatations personnelles ont permis de faire la lumière sur l'absurdité de mon procès, grâce aux rencontres qu'elle a eues avec les juges militaires et le ministère de la Justice de l'époque.

Après le voyage de Colette Auger, il faut parler de ceux du bâtonnier Petitit et de Me Jean-Paul Lévy, dont l'effet principal a été de montrer que l'on continuait dehors à s'intéresser au sort des prisonniers.

Tout cela a débouché sur le voyage effectué par Felipe Gonzalez. C'était la première fois qu'une personnalité politique d'envergure mondiale — qu'un socialiste — se rendait au Chili. Le monde entier en parlait. Il était impossible, même pour la presse chilienne, de passer cela sous silence. Or, le seul fait de dire que le secrétaire général du P.s.o.e. était au Chili pour des raisons professionnelles — en tant qu'avocat — tenant à la détention de dirigeants socialistes, a constitué un immense soulagement pour un grand nombre de Chiliens. Sa présence montrait à tous la volonté du monde non pas seulement de libérer un prisonnier politique, mais de libérer le Chili tout entier. Quand les gens le reconnaissaient dans la rue, ils l'applaudissaient. C'était une façon pour eux de manifester l'opposition à la junte et, en même temps, leurs remerciements pour ce geste de fraternité. Je crois que ce voyage a aidé à donner de nouvelles forces à la lutte contre la dictature.

— Quelle est l'ambiance entre les prisonniers politiques ?

— C'est l'une des expériences les plus belles et les plus



importantes que l'on vive en prison. Je voudrais dire, d'abord, que cela nous aide à mûrir politiquement. La souffrance commune — pour soi-même, pour ce qui arrive aux autres, dans la prison comme dans le reste du pays — nous rend un peu plus « grands », nous fait perdre une bonne partie de ce sectarisme dont nous avons fait preuve au cours de notre vie politique. Cela donne naissance à un grand sentiment d'unité, qui permet véritablement d'écouter, de comprendre parfois la raison des autres. Cela nous permet de ne plus nous sentir détenteurs exclusifs de la vérité. Tout cela engendre une plus grande ouverture, une plus grande générosité, une plus grande camaraderie. Le dialogue est nécessaire et obligatoire en prison, on ne peut pas y vivre sans lui.

Si nous apprenions également à dialoguer en dehors de la prison, nous pourrions faire de meilleurs gouvernements, plus proches du peuple.

— Cela peut-il avoir une influence sur la politique chilienne ?

— La prison n'est pas au Chili qu'un lieu clos de murs où l'on retient une poignée d'hommes et de femmes : c'est le pays tout entier, et notre expérience est celle de toute la population. C'est ainsi que l'on voit surgir un important sentiment unitaire, une grande volonté de travail en commun, qui va plus loin que n'importe quelle plate-forme, n'importe quelle stratégie. Nous pouvons avoir une vision théorique des moyens, des conditions de lutte visant à redonner au Chili une vie démocratique. A la base, tous souffrent de la répression et de la misère économique, et tous luttent contre elles. C'est pourquoi il est plus facile de se frayer un chemin commun.

— N'est-il pas dommage de devoir passer par la prison pour apprendre le chemin de l'unité ?

— Effectivement, j'ai l'impression que c'est une sorte de donnée psychologique de l'être humain que de devoir souffrir avant d'apprendre.

— La répression dont les Chiliens sont victimes est-elle aussi utile que le croit Pinochet ?

— Nous avons tous été frappés par une réponse de Felipe Gonzalez à un journaliste chilien. A la question : « Quelle a été, à votre avis, le résultat le plus palpable de quarante ans de fascisme en Espagne ? », il a répondu lapidairement : « Je peux vous dire qu'il s'agit d'une dictature parfaitement inutile. Elle n'a rien laissé. » Il est vraisemblable qu'au Chili le fascisme ne laissera rien d'autre qu'un grand sentiment d'amertume, dû au cauchemar que nous vivons. Je pense que si je gouvernais un pays pendant quarante ans j'attendrais d'être compris par un peu plus de 5 % de la population.

— Comment voyez-vous l'actuelle situation politique chilienne ?

— Il suffit de rappeler, pour comprendre combien elle est tragique, que le nombre des chômeurs reconnus se monte à 13 % et ce que nous appelons l'emploi minimum — équivalant à 150 F par mois pendant six mois — affecte 12 % de la population. Je crois qu'en fait on peut considérer que plus de 30 % des Chiliens n'ont pas de travail, les autres ont des salaires « nationaux », alors que, pour tous, les prix se situent au niveau international.

Le Chili est en ce moment un énorme fief aux mains d'un tout petit clan économique que nous appelons les « piranhas ». Ce tout petit groupe confie ses terres à la junte militaire, qui les gère avec une main de fer.

— Quel est l'objectif de Pinochet avec son référendum ?

— Disons d'abord qu'il obtiendra le même type de résultats que Franco avant sa mort. Le problème est de savoir ce qui se passerait si le référendum avait lieu APRES QUE... Cela étant, Pinochet, en l'annonçant, a dit quelque chose qui permet d'en comprendre le sens. Il a dit qu'il était nécessaire de choisir entre les Nations unies, qui attentent à l'indépendance du Chili, et la légitimité de son gouvernement. Ce référendum est donc une manière de rechercher la légitimité au travers d'un processus électoral. Il a estimé qu'il n'y avait pas d'autre façon d'être reconnu aux yeux du monde.

— Que penser des divergences récemment apparues au sein de la junte ?

— J'ai entendu certains partisans de la junte prétendre qu'elle se divise en « fascistes » et « antifascistes ». D'après cette terminologie « originale » entendue dans la bouche de personnes importantes, les fascistes seraient les hommes de Leigh et les antifascistes ceux de... Pinochet. Mais je ne crois pas qu'il y ait de grandes différences politiques entre eux. Les nuances sont légères ; il s'agit plus d'un problème de rivalité, de pouvoir. Ils étaient d'accord au départ pour que la junte soit un organisme rotatif ; or, Pinochet en a conservé la direction.

— Quelles sont vos impressions d'homme libre et exilé ?

— Il m'est difficile de m'habituer à la liberté, de perdre l'habitude de ne pas l'avoir. J'ai du mal à parler au téléphone, à m'adresser à un journaliste sans penser que cela risque d'entraîner la prison. Mais même ce sentiment je ne puis l'écarter complètement, dans la mesure où une grande partie de ma famille est restée au Chili.

C'est un peu comme si j'avais oublié la liberté. Je sens que tout est vraiment l'opposé de ce que j'ai connu pendant quatre ans. Mais j'ai une très forte envie de vivre cette liberté, de la sentir — et aussi le désir de transmettre mon expérience. Quant à ma condition d'exilé, il est encore trop tôt pour en parler, il me faut d'abord la vivre.

Interview recueillie par
FRANCIS PISANI

ENCORE UN CHATEAU POUR CHIRAC?

Pourquoi la Ville de Paris s'est-elle retrouvée un beau jour propriétaire d'un château en ruine et d'un centre de loisirs non rentable dans la forêt d'Orléans ? C'est toute l'histoire du scandale de Chamerolles

En 1970, le château de Chamerolles, situé sur la commune de Chilleurs-aux-Bois, dans le Loiret, appartenait à la femme d'un avocat de Riom (Puy-de-Dôme), Léon Bernet-Rollande. Entouré de 62 hectares de terres, ce bâtiment, construit entre le XIIe et le XVIe siècle, était en fort piteux état, coûteux à entretenir et difficile à restaurer. Les Bernet-Rollande désiraient depuis quelque temps le vendre. On dit même à Chilleurs-aux-Bois qu'ils l'auraient proposé à la commune et au curé ! Léon Bernet-Rollande, quant à lui, déclare qu'il n'aurait jamais vendu ce domaine s'il avait été en mesure de le sauver.

Déjà, lorsqu'ils l'avaient hérité, quelques années plus tôt, ils s'étaient engagés à soumettre les bois et forêts du domaine au régime d'exploitation normale des forêts, prévu par la loi pendant une durée de trente ans, pour bénéficier d'une réduction des trois quarts des droits de succession.

C'est dans ce contexte qu'apparaît Alain Serieyx, alors président de l'Union départementale des associations familiales du Val-de-Marne. Cet énarque, ancien auditeur à la Cour des comptes, nage dans les eaux majoritaires : en 1971, il sera conseiller technique au cabinet de Chirac — alors ministre chargé des relations avec le Parlement — et chargé de mission au Crédit lyonnais. Réintégré à la Cour des comptes en 1972, il deviendra le directeur de cabinet de Pierre Lelong, secrétaire d'Etat aux Postes et Télécommunications, de juin 1974 à janvier 1975.

Parachuté dans le Limousin, dont sa famille est originaire, il est chargé par Chirac de prendre la vieille bastille socialiste de Limoges. Il se présente aux élections législatives de 1973 contre Hélène Constans (P.c.), député sortant : il est battu. En 1976, il devient conseiller général d'un des cantons de Limoges-centre. Lors des dernières élections municipales, alors qu'il est adjoint au maire de Sucy-en-Brie (Val-de-Marne), directeur des Finances et du Plan de l'Aéroport de Paris, il conduit une liste contre la liste d'Union de la gauche présidée par Louis Longequeue, le maire socialiste sortant.

A ce moment-là, il se disait plutôt giscardien, mais soutenait la politique de Chirac en Limousin. « J'ai été inscrit pendant un an à l'U.d.r., déclarait-il ; mais, en juillet 1976, le président de la République m'a appelé à des fonctions techniques, en matière agricole, au secrétariat national des R.i. » La liste Serieyx mordit la poussière. Sa candidature a été annoncée pour les élections de mars 1978 dans la circonscription de Limoges, mais elle n'est pas encore confirmée. On dit, en Limousin, que Chirac n'aurait plus confiance en son ancien poulain. Ne l'aurait-il pas traité en public de faisan ?

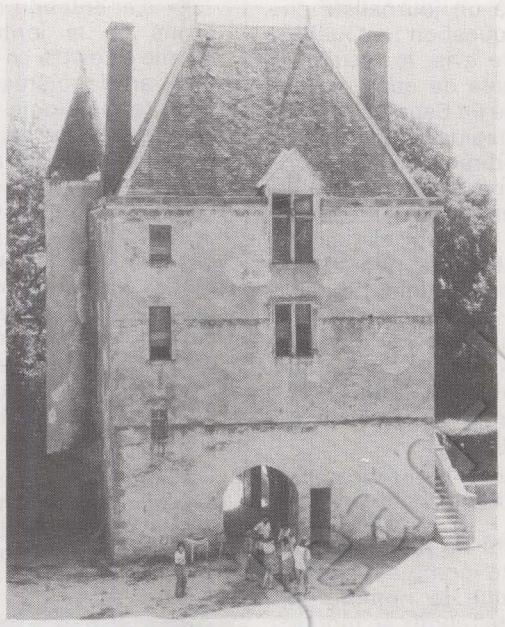



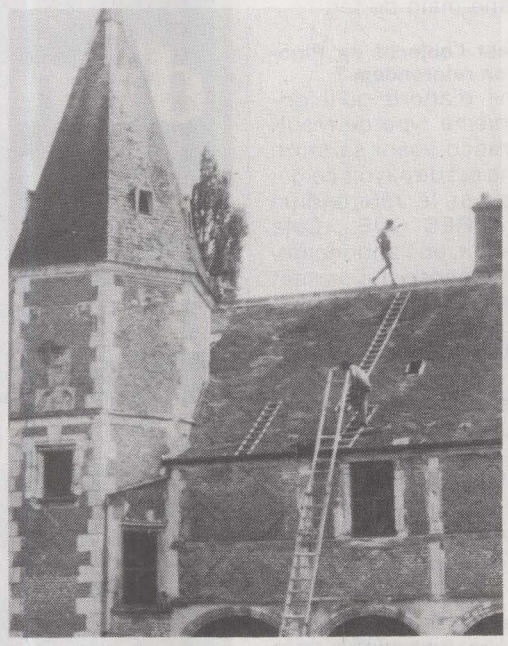

Les bénévoles au travail, en 1975 : chassés comme des malpropres.

La Ville est moins regardante

En 1970, le Limousin n'est pas encore dans le collimateur de ce haut fonctionnaire comme l'est Chamerolles, qu'il aurait découvert au cours d'un rallye dans la région. Séduit par ce château de la Belle au bois dormant, il décide de faire construire un village de vacances sur le domaine. Pour ce faire, une association régie par la loi de 1901 est constituée. Elle devient locataire du domaine, par bail emphytéotique. Sont membres de cette association les U.d.a.f. du Val-de-Marne, du Val-d'Oise, de l'Essonne, ainsi que Loisirs-P.t.t. Cette dernière association, dite de personnel, dépend exclusivement du secrétariat d'Etat aux Postes et Télécommunications : « Elle reçoit ses subventions du ministère, elle n'est pas gérée par les représentants du personnel et, quand ils y sont, ce n'est pas à ce titre.

Louer pour mieux acheter. C'est le but de Serieyx et de l'association dite Centre de loisirs de Chamerolles (C.l.c.). Mais, pour obtenir des crédits, il faut avoir des garants. Alors commence une véritable course à la garantie ; tout le monde est sollicité. Le conseil général du Loiret la refuse sur un rapport défavorable du trésorier-payeur général. On dit pourtant que ce n'est pas faute de dizaines d'appels téléphoniques de Serieyx au préfet. La petite commune de Chilleurs-aux-Bois donne — en accord avec la préfecture — sa garantie pour 800 000 francs. Son budget annuel est d'environ 1 300 000 francs.

De toute façon, c'est insuffisant, et Serieyx, administrateur-trésorier du C.l.c., s'adresse à la Ville de Paris. La Ville, moins regardante que le conseil général du Loiret, accorde, le 2 juillet 1971, sa garantie à un emprunt de 9 millions de francs en vue de la construction d'un village de vacances sur le domaine de Chamerolles. « Ça s'est passé derrière la tribune, il n'y a pas eu de débat, dit Michel Salles, ancien président du groupe socialiste au Conseil de Paris. Christian de La Malène, rapporteur général du budget, avait donné un avis défavorable à cette demande — il tirait ainsi son épingle du jeu —, alors que la majorité la votait. »

On dit aussi que l'influence de Pierre Lelong, à l'époque secrétaire d'Etat aux P. et T. sur ses amis et sur Paul Reverdy, directeur à la direction des Finances et des Affaires économiques à la Préfecture de Paris et depuis mars 1977 directeur des Finances et des

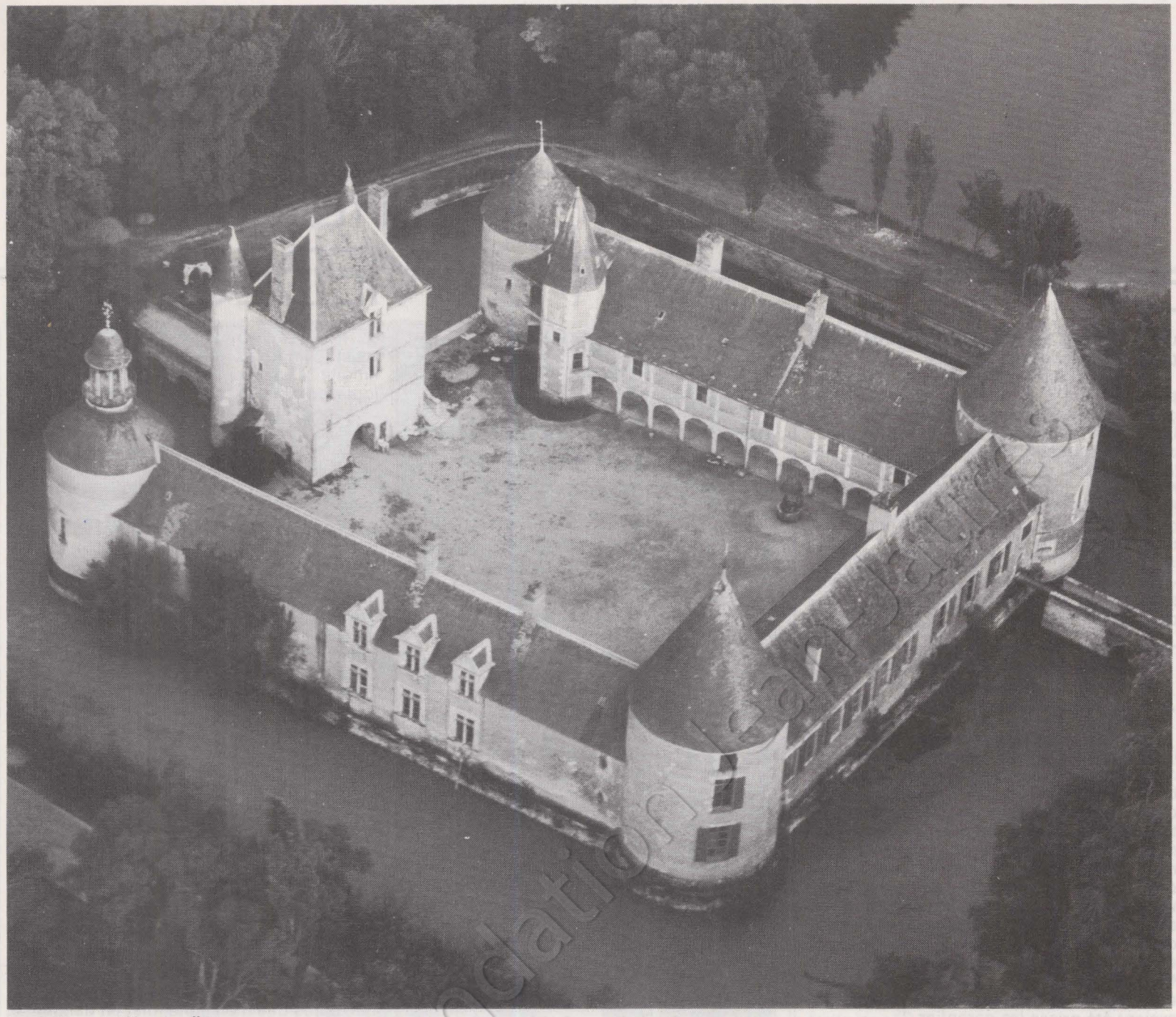

Le château de Chamerolles.

Affaires économiques à la Ville de Paris, est suffisante pour expliquer ce vote favorable.

Le C.l.c. acheta le domaine, en février 1972, « environ 600 000 francs », selon Me Bernet-Rollande. Cent bungalows de six lits chacun et un bâtiment collectif avec une salle de restaurant, des cuisines, un bar et et quatre salles de séminaires furent construits par la Société de construction de routes et d'équipement général (S.c.r.e.g.). L'architecte : un certain Temporel, parent de Serieyx.

Le village fonctionna à partir de l'été 1972. Trois ans plus tard, après deux saisies de difficultés, l'une pour rembourser les investissements, l'autre pour déficit d'exploitation, le C.l.c. demandait la mise en jeu de la garantie de la Ville. Ainsi depuis 1975 déjà, Paris payait les annuités d'emprunt.

Auparavant, l'association avait demandé des avances à des banques, espérant toujours pouvoir combler le déficit. Le passif immédiatement exigible était de 6 millions : « Le coût de l'investissement a été supérieur aux prévisions. Les responsables de l'association pensaient pouvoir se limiter à une somme de l'ordre de 12 millions. Les travaux ont, en fait, coûté entre 14 et 15 », dit un mémoire du préfet au Conseil de Paris, daté du 4 juin 1976.

Un an plus tôt, Serieyx déclarait cyniquement : « Mes associés s'en sont mis plein les poches. »

La situation de ce village de vacances — aucune étude sérieuse d'implantation n'avait été faite — était déjà en elle-même un handicap : pas de route directe pour Paris, dont il est éloigné d'une centaine de kilomètres, et pratiquement inaccessible par train. Très rapidement, les bungalows, de mauvaise qualité, se dégradèrent. « Les directeurs, tous aussi incompétents les uns que les autres, changeaient tout le temps », dit Jacques Pothiez, le pharmacien de Chilleurs. Le centre ne fonctionnait vraiment qu'en été. « Le matériel disparaissait, les gens partaient avec les matelas », déclare un fermier voisin du centre.

Au bord de la faillite

En 1975, René Gatineau, de Loisirs-P.t.t., devenait président du C.l.c. « On m'a demandé de rendre un service, je l'ai rendu. C'est Serieyx qui a tout fait. Moi, je ne veux rien dire, vous comprenez... », plaide aujourd'hui Gatineau.

Le 24 juin 1976, l'affaire venait devant la commission du budget de la Ville. L'association, au bord de la faillite, demandait une garantie pour un nouvel emprunt de 5 millions et offrait en échange à la Ville la propriété de Chamerolles. L'alternative était simple : ou la Ville acceptait ou les deux principaux créanciers — la S.c.r.e.g. et la B.n.p. — demandaient la mise en liquidation, et donc la mise en vente du domaine. La Ville continuerait, dans cette hypothèse, à payer les annuités des emprunts auprès des banques qui atteindront près de 900 000 francs en 1978. Pour rien.

La gauche, et notamment Michel Salles, président du comité de gestion des œuvres sociales de la Ville de Paris, accepta la première solution, à condition que le village de vacances soit mis a priori à la disposition du personnel de la Préfecture et de l'Assistance publique, comme il en avait été question dans le rapport préfectoral du 4 juin. La majorité ayant refusé cet amendement, la gauche vota contre cette nouvelle garantie d'emprunt. Pierre Guidoni (P.s.) expliquait ainsi le vote des conseillers socialistes : « Nous avons voulu, en outre, bien manifester par un vote que c'était à ceux qui avaient eu depuis le début l'entière responsabilité de l'affaire de continuer à l'assumer dans l'avenir, et que nous ne voulions pas cautionner →

une opération qui demeure catastrophique pour les finances de la Ville. »

« Cette affaire mériterait une enquête parlementaire », constate Charles Roumagnac, ancien trésorier payeur général du Loiret. En effet, comment se fait-il que, contrairement aux exigences habituelles de la commission du budget du Conseil de Paris, aucune garantie n'ait été prise sous forme d'hypothèque ou autre au moment où ont été accordées les garanties d'emprunts que demandait le C.l.c. ?

Comment se fait-il que Paul Reverdy, « l'homme qui avait droit de regard sur l'association au nom de la Ville, ait attendu 1976 pour alerter le préfet ?

Résidence pour les hôtes de marque

Comment se fait-il que la Ville n'ait pas fait le nécessaire pour recouvrer tout ou partie des sommes considérables qu'elle versait au titre de la garantie ? « La Ville aurait pu, proposait alors Pierre Guidoni, exiger la liquidation de l'association, ce qui ne l'empêchait pas de se porter alors acquéreur du domaine. Gageons qu'elle aurait pu aussi l'acquérir à meilleur prix. » Qui voulait-on sauver ? Serieyx, dont décidément toutes les affaires auxquelles il touche connaissent des difficultés financières, comme le centre équestre de Bujaleuf (Haute-Vienne) ou la M.j.c. de Sucy-en-Brie ? Désirait-on plutôt étouffer les conditions dans lesquelles avaient été prises les garanties ?

Quoi qu'il en soit le centre de loisirs de Chamerolles est actuellement fermé. Pour l'hiver, paraît-il. L'association existe toujours, mais son président, René Gatineau, n'est guère bavard et renvoie qui l'interroge à Reverdy. Lequel semble trouver indiscrètes toutes les questions concernant Chamerolles. « Oui, l'association existe encore, mais pas pour longtemps, explique ce haut fonctionnaire. Elle n'a plus de but. » Et ne rappelle-t-on pas, dans les milieux proches de la mairie de Paris, que Paul Reverdy fut chargé par La Malène et ses amis de régler l'affaire avant les élections de mars 1977 ?

Alors Chamerolles, un mini-La Villette, un mini-trou des Halles ?

A Chilleurs-aux-Bois, les langues vont bon train. Des ouvriers sont venus boucher certaines fenêtres du château pour les protéger du vent du nord. On parle de restauration. Des architectes sont passés. « La restauration coûtera des millions de francs lourds », dit Reverdy. En 1975, des bénévoles qui avaient tenté de sauver le bâtiment et d'y faire de l'animation ont été jetés dehors comme des malpropres.

Le château devrait devenir une résidence pour les hôtes de marque de la Ville de Paris. Mais, dans le village, on murmure que Chamerolles serait un nouveau château pour Chirac.

EMMANUELE PLAS

GUILLAUME, MUTILÉ PAR LA MÉDECINE

La médecine a fait de Guillaume, cinq ans et demi, un handicapé sensoriel. Ses parents refusent de se taire et attaquent les médecins coupables de négligence et de suffisance

Guillaume est un petit bonhomme de cinq ans et demi, qui va à la grande école, qui est même premier de sa classe, premier en lecture, premier en écriture, premier en dessin. Guillaume, c'est l'enfant que nous avons tous ou que nous rêvons d'avoir, le plus beau, le plus intelligent, le plus « chouette », celui dont on ne parle qu'avec un sourire dans les yeux.

Mais, quand on parle de ce Guillaume-là, le regard se vide : car Guillaume est un enfant du silence, il n'entend plus. La médecine en a fait un handicapé sensoriel. Une histoire de fous ? Non, une histoire de médecins.

Le 16 octobre 1975, le docteur François T., pédiatre à S., appelé au chevet de Guillaume, diagnostique une laryngite striguleuse. Tous les médecins sérieux savent que cette affection porte en elle les germes de la méningite. Et le docteur François T. est sûrement un médecin sérieux puisqu'il a été recommandé aux parents par le président du conseil départemental de l'Ordre des médecins, qui se trouve être le propre grand-père de l'enfant.

Le 24 octobre, Guillaume est pris de vomissements, la fièvre monte à 41°, mais le pédiatre refuse de se déplacer : il est attendu à l'hôpital. « Faites-lui prendre des bains tièdes pour faire baisser la fièvre, et amenez-le-moi cet après-midi à mon cabinet. » A ce moment-là, le corps de Guillaume sera marbré de petits groupes de points rouges (pétéchies). Le diagnostic du docteur T. est péremptoire :

« C'est la rougeole.

— Je n'arrive pas à croire qu'une simple rougeole puisse mettre mon fils dans cet état », laisse échapper le père, qui ajoute :

« Viendrez-vous le voir demain ? »

— Non, ce n'est pas nécessaire.

— Alors, puis-je vous téléphoner pour vous tenir au courant ?

— Inutile. Suivez ce traitement (gouttes nasales, collutoires, sirop et suppositoires), et tout ira bien. »

Le docteur T., les 25 et 26 octobre 1975, a reçu quatre-vingts personnes. A 100 F l'acte, il a gagné 8 000 F en deux jours. On comprend qu'il n'ait pas de temps à perdre en visites ou au téléphone.

Le lendemain, le grand-père, membre du conseil de l'Ordre, passe voir Guillaume. C'est la stupeur : « En vingt-sept ans de pratique, je n'ai jamais vu un enfant dans un tel état. Ce traitement est une monstrueuse nullité ! » Et de l'emmener lui-même à l'hôpital de N. en se demandant si l'enfant survivra au trajet. A l'hôpital, le diagnostic tombe : méningite à méningocoques. Pendant huit jours, on n'ose se prononcer sur les chances de survie du petit.

Dès le premier jour de l'hospitalisation, les parents interrogent le professeur J.B., chef du service de pédiatrie, et le docteur P., interne, sur les risques de séquelles, notamment au niveau de l'audition. La réponse est nette : aucun problème. Pourtant, deux jours plus tard, le père, bouleversé par l'intensité du regard de l'enfant et pressentant le drame, réitère ses avertissements auprès des médecins : « Etes-vous sûrs que Guillaume n'est pas devenu sourd ? » La réaction est sèche. « Mêlez-vous de ce qui vous regarde, l'enfant vous en veut de l'avoir mis à l'hôpital, il vous fait la tête ! »

Cet optimisme suffisant durera dix-neuf jours, pendant lesquels les parents ne cesseront de réclamer que l'on procède à des tests audiométriques, ce que l'hôpital finira par accepter... « mais c'est bien pour vous faire plaisir ». Les résultats sont accablants : surdité à 100 % des deux oreilles ! Or, on aurait pu l'éviter en doublant dès le premier jour l'antibiothérapie d'un traitement à la cortisone.

A l'hôpital, c'est la débandade. Les parents ne pourront plus voir un seul responsable, les demandes de rendez-vous restent sans réponse. Le professeur J.B. dira enfin : « Il n'y a pas lieu de s'affoler, je ne crois pas à la surdité. Nous allons procéder à quelques opérations » (sous anesthésie générale, ce qui, après une méningite, met en danger la vie de l'enfant)... « Simple formalité pour revenir à la normale. » Guillaume sera opéré quatorze fois : il récupérera 7 % de faculté auditive.

7 % ? Cela permet de l'appareiller ; car, si on ne l'appareille pas, il perdra aussi le langage. Cela aux frais des parents, bien sûr, car la Sécurité sociale rembourse si vous êtes sourd d'une oreille, mais pas des deux. Guillaume va en rééducation trois fois par semaine, il entend ce qui se passe jusqu'à 5 mètres de lui. Mais qu'entend-il ? La voix, pas la musique, pas le bruit des vagues, pas le chant des oiseaux. Et, comme il perd l'équilibre, « qu'il fasse du patin à glace et du ski ! » dit le spécialiste.

L'appareillage, la rééducation, les séjours à la montagne, cela fait cher. Les parents de Guillaume sont endettés jusqu'au cou. Pour-

Guillaume et son père.





tant, ils vont engager des frais supplémentaires : ils se constituent partie civile et, le 12 juin 1976, ils déposent au tribunal de N. une plainte contre X « pour coups et blessures par imprudence ». Le juge promet de mener cette affaire rondement, « car elle est d'intérêt public » et annonce en vrac une commission rogatoire, trois experts médicaux, des mesures conservatoires pour défendre les intérêts de Guillaume auprès des compagnies d'assurances, l'audition immédiate et par lui seul de douze témoins, etc.

Et puis, plus rien. Ou plutôt si : l'audition, en tant que premier témoin, du grand-père de l'enfant. Vous vous rappelez, le président du conseil départemental de l'Ordre des médecins, qui avait recommandé le docteur François T. et emmené en catastrophe son petit-fils à l'hôpital. Convoqué par le juge, il refuse de témoigner en vertu du secret professionnel, oubliant que celui-ci a pour objet de protéger le malade et non le médecin.

Parallèlement, il propose aux parents une forte somme d'argent s'ils acceptent de retirer leur plainte ou s'ils font appel aux avocats du conseil de l'Ordre. On voit que la solidarité familiale est de peu de poids devant l'esprit de caste. En tout cas, après cette rencontre, le juge ne voit plus la justice de la même façon et bloque la procédure.

Il y aurait de quoi décourager les plus obstinés. Pourtant, le père de Guillaume ne baisse pas les bras. On veut le faire taire ? Il alerte la presse, rencontre le responsable de l'action pénale à la chancellerie. Jacques-Antoine Gau, député de l'Isère et délégué national du P.s. à la Santé, écrit à Simone Veil pour lui demander que la lumière soit faite sur cette affaire. Car, aujourd'hui, deux ans après les faits, aucune inculpation n'a encore été prononcée.

Et les parents s'expliquent : « Nous aurions pu demander seulement l'indemnisation, comme nous le proposaient l'Ordre des médecins et aussi l'Ordre national des patients. Mais il n'y a pas que cela : il s'agit de dénoncer une certaine médecine, celle du fric, celle de la suffisance, et aussi de déjouer cette conspiration du silence. Poser des questions, c'est se rendre coupable aux yeux des médecins ; il faut subir et oublier. Si vous réclamez, on vous propose de l'argent. Mais, pour nous, ne pas poser de questions, c'est nous rendre complices ! »

Refuser le droit de savoir, c'est encore le meilleur moyen de se protéger. La médecine et la justice ne peuvent regarder la vérité en face : la vérité, aujourd'hui, c'est cet enfant mutilé, mais ce n'est pas un cas isolé. Depuis que la presse parle de Guillaume, des témoignages du même ordre affluent chez ses parents. Alors, pour tous ceux qui sont repartis la tête basse, « coupables » d'avoir mal réagi au traitement, et aussi pour tous les médecins qui ont le courage de bien faire leur métier, les parents du petit Guillaume veulent qu'on sache...

VERONIQUE NEIERTZ

CRECHES: ROANNE FAIT LA REVOLUTION

Et si on faisait des crèches dans des appartements ? A Roanne, on a dit « chiche » et c'est une manière de révolution

S'il existait un palmarès en matière d'innovation sociale, le prix d'excellence reviendrait à coup sûr à la ville de Roanne. Lovée sur les contreforts du Massif central, cette cité industrieuse prépare, sous ses airs de tranquille provinciale, une manière de révolution. L'invention a de quoi faire rêver tous les maires de France et de Navarre... Mais c'est d'abord la vie quotidienne de milliers de femmes qui risque d'en être changée : les mini-crèches sont nées. Ni « sauvages », ni « à la carte », ni « à domicile », il s'agit tout simplement de « vraies » crèches éclatées à l'échelon du quartier.

La recette n'est pas compliquée : une infirmière puéricultrice et un secrétariat forment le noyau central, relié à quatre mini-crèches installées dans des appartements H.l.m. F 5 ou F 6, loués ou achetés. Dans chacune, deux auxiliaires de puéricultrice et un « agent de service » s'occupent de douze à quinze enfants. Les locaux sont, bien sûr, aménagés selon les règlements de sécurité en vigueur.

Apparemment, cela n'a rien d'extraordinaire : il suffisait d'y penser. Mais, en France, cela commence à faire du bruit. Parce que, dans ce pays, le droit des femmes à exercer une activité professionnelle est encore très théorique : sur neuf cent mille enfants qui doivent être gardés parce que leur mère travaille, quarante-deux mille seulement ont une place dans une crèche... Pour tous les autres, il faut « se débrouiller » : gardiennes à domicile, parfois « agréées » mais plus souvent « au noir », ou encore voisines, grand-mères, concierges, etc. Et ces chiffres « oublient » toutes celles qui, faute de pouvoir faire garder leur enfant, préfèrent s'abstenir de travailler jusqu'à ce que « le petit » ait l'âge d'entrer à l'école.

C'est dans ce contexte-là — incroyable, mais dramatiquement vrai — qu'il faut replacer les mini-crèches. Et ce n'est pas pour rien qu'elles ont vu le jour à Roanne... Dans cette agglomération de quatre-vingt mille habitants, il n'y avait jusqu'en 1976 aucune crèche. Il existait seulement deux garderies d'entreprise : l'une à l'hôpital et l'autre dans une entreprise de bonneterie, à l'intention des enfants du personnel.

« C'est d'autant plus étonnant, explique Georges Ojardias, adjoint au maire (P.s.), que Roanne, centre industriel très important pour la confection et le prêt-à-porter, est la deuxième ville française au niveau de l'activité professionnelle féminine... » On comprend que la précédente municipalité, « apolitique », ait sauté sur l'occasion quand l'idée des mini-crèches a germé ! Le promoteur de la formule est, en fait, Gérard Bonnet, directeur de la caisse d'allocations familiales de Roanne.

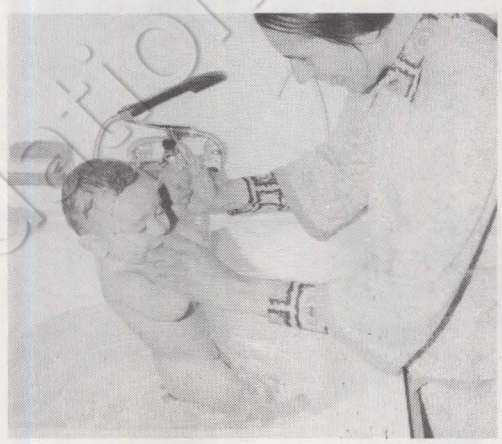

« A l'origine, explique-t-il, c'est parti d'une boutade de Nicole Pasquier, déléguée à l'Action féminine : et si on faisait des crèches dans des appartements ? »

Cela aurait pu en rester au stade des innombrables « il-n'y-a-qu'à ». Mais Gérard Bonnet, la cinquantaine imaginative, s'est dit : chiche ! C'était en 1975. Six mois plus tard, le projet était au point et Roanne déclarée « ville expérimentale », avec le feu vert du ministère de la Santé. La caisse d'allocations familiales et la municipalité créent l'Association des mini-crèches roannaises (Amicrero, 53, rue Marx-Dormoy, Roanne), chargée de la mise en place et de la gestion des crèches. La première ouvre ses portes en juin 1976, la quatrième sera inaugurée bientôt — pour une crèche « traditionnelle », il faut un délai d'au moins trois ans entre la décision et l'ouverture effective des locaux... Mais le principal avantage de la formule est l'économie, et donc la possibilité de multiplier les installations. Alors qu'une crèche « normale » coûte environ un million de francs lourds, une mini-crèche ne nécessite qu'un loyer de 1 200 F par mois au maximum et 40 000 F d'équipement (mobilier, jouets, etc.). Ce qui revient à un coût d'investissement de 3 333 F par place — sur une base de douze enfants — contre un prix plafond de 28 488 F la place dans la région parisienne pour une crèche traditionnelle !

« Il ne s'agit pas pour autant de crèches au rabais, précise Gérard Bonnet, les dépenses de fonctionnement et de personnel sont exactement les mêmes que pour les crèches ordinaires. » Le prix de journée reste donc élevé : 101,48 F. Il est financé de façon tripartite, sur la base de la valeur horaire du Smic : les parents (29,37 F par jour, soit trois fois le taux horaire du Smic), la municipalité (deux fois) et la caisse d'allocations familiales (le solde, soit 48 %). Bien sûr, cela reste très coûteux : une mère qui gagne le Smic doit consacrer (par enfant) l'équivalent de trois heures de travail par jour... pour avoir la possibilité effective de travailler ! Mais les familles apprécient la proximité avec le domicile — pour une fois, c'est l'équipement qui va à l'usager ! — et les enfants s'insèrent plus facilement dans une mini-crèche que dans une crèche-caserne de cinquante ou soixante places...

C'est pourquoi Jean Auroux, le nouveau maire socialiste de Roanne, ne ménage pas son aide à l'expérience en cours. Déjà, d'autres villes envisagent d'adopter les mini-crèches : l'Amicrero et la municipalité de Roanne sont assaillies de demandes venues de tout bord. Même le gouvernement tente de rattraper le train en marche. Si cela signifie une généralisation des mini-crèches, bravo pour la « récupération » !

MARIE-JOSE BERNARDOT



DU RIFIFI AU VATICAN

Il était une fois un frère et une sœur amoureux l'un de l'autre. Est-ce une raison pour empoisonner le monde ?

Ils sont apparus la dernière nuit de l'année et reviendront nous rendre visite à deux reprises (les 14 et 21 janvier, à 20 h 35, sur A. 2). Ils ont coûté près de neuf millions de francs lourds. Les valent-ils ? Leurs pourpoints, bijoux, palais nous en jettent plein la vue, mais ce fastueux plumage couvre un maigre ramage. « Ils préfèrent l'action à la parole », nous avertit Françoise Sagan, leur mère spirituelle. Alors, qu'ils se taisent, qu'ils se contentent de rouler des yeux ou des mécaniques, de tirer la langue ou l'épée, de s'envoyer en l'air ou à trépas, et qu'ils nous épargnent les banalités qui tombent de leurs lèvres ! Pauvres enfants du pape ! Des esthètes, ça ? Allons donc ! Des goinfres impatients de « s'en fourrer jusque-là », comme les barons d'Offenbach. On réveillonne en permanence dans la sainte famille Borgia, les intrigues politiques font figure de pousse-café et les guerres meublent les temps morts entre beuveries et coucheries.

Il était une fois un frère et une sœur amoureux l'un de l'autre. Est-ce une raison pour empoisonner le monde ? A-t-on besoin d'assassiner tant de gens pour protéger son intimité ? Mais, hélas ! l'ambition de César ne s'arrêtait pas au lit de Lucrèce. « A part toi, je veux l'Italie, lui avouait-il. Je veux unifier le peuple pour le rendre heureux. » Louable intention, qui se solda par un déluge de sang et de feu. En privé comme en public, les Borgia avaient la main lourde et d'une chiquenaude déclenchaient des catastrophes. Ils devraient nous épouvanter. Ils nous fatiguent. Leurs excès ont l'innocence des phénomènes naturels, et Machiavel les flatte en leur prêtant des calculs. En auraient-ils, d'ailleurs, que les acteurs choisis pour interpréter le couple maudit n'en laisseraient rien paraître. Jean-Claude Bouillon respire l'allégresse à peine vénale d'un champion de ski, Maureen Kerwin dote Lucrèce du charme glacé d'un mannequin de grande maison. Quant à Julien Guiomar, qui incarne le pape Alexandre, sa ressemblance avec Marcel Jullian confère à ses propos un supplément d'amertume. « Nous nous croyons rois, nous nous croyons fort, soupire-t-il, mais nous ne sommes que des marionnettes. »

Au contact de ce mélo, les plus beaux paysages d'Italie pâlissent, gagnés par la médiocrité ambiante. Les tumultes de la Renaissance, les folies vaticanes et la « furia francese » déferlant sur la péninsule exigeaient la plume d'un Alexandre Dumas ou d'un Paul Féval (dont F.r. 3 a eu l'heureuse idée de ressusciter « le Loup blanc »). Sagan s'est trompée de voie en quittant le théâtre de salon pour le Grand Guignol de l'Histoire. Et son petit frère, Jacques Quoirez, coscénariste de l'entreprise, manque de souffle, de poigne, de lyrisme et d'humour.

A chaque époque les Borgia qu'elle mérite. La nôtre n'a plus la santé d'enfanter des monstres sacrés. Ses dernières tentatives lui laissent un goût de cendre que ne dissipe pas le sang doré du XVIe siècle, cette marmelade garantie d'origine, dont se barbouillent nos écrans.

GABRIELLE ROLIN



Françoise Sagan, vu par Solo.

Y A D'L'ABUS !

▶ *Interrogé sur la crise qui frappe les stations de sports d'hiver, Jacques Médecin, maire de Nice et secrétaire d'Etat au Tourisme, a révélé toute l'étendue de son humour : « Je peux vous dire en plaisantant que je me tournerai vers le président de la République pour qu'il nomme au ministère du Tourisme un chef indien capable de faire neiger à coups de tam-tams. » Il y a des coups de tam-tams qui se perdent ! (T.f. 1, le 30 décembre).*

▶ *Dans ses vœux télévisés, Jean-Louis Guillaud, le nouveau directeur de T.f. 1, nous livre cette prodigieuse découverte : « Un téléspectateur ne peut regarder les trois chaînes à la fois. » On peut le croire, il a essayé et gagné un torticolis qui lui scelle la tête dans les épaules.*

▶ *En l'honneur d'Olivier Stirn, les Mélanésiens ont revêtu leur pagne du dimanche et entonné en chœur : « Vive Monsieur le Secrétaire d'Etat ! », dans une bamboula frénétique. Emu, notre sous-ministre a ouvert son portefeuille pour glisser quelque aumône dans les diadèmes fleuris des danseurs. Que les grévistes prennent exemple sur ces bons sauvages et peut-être leur accordera-t-on une obole... (T.f. 1, le 1er janvier).*

au risque de vous plaire

spectacles

Où sont-ils ?

* Anne Sylvestre : à Vernon le 17 janvier, au Mans le 21, à Moulins le 23, Grenoble les 25 et 26, Montpellier le 31.

* Una Ramos : à Aurillac le 11 janvier, Millau le 12, Toulouse les 13 et 14.

* Joan-Pau Verdier : à Montbéliard le 7, Rennes le 13, Angoulême le 17, au Théâtre de l'Est parisien le 20, à Brest le 24 et Ablon le 28.

* Julos Beaucarne : à Reims le 12, Nancy le 13, Aulnoye le 14, Braine-le-Château le 20, Rombas le 24, Petit-Quevilly le 27 et Antony le 28.

* Sylvie Davidson : au Lucernaire-Forum, à Paris (53, rue Notre-Dame-des-Champs, 6e) jusqu'au 17 janvier.



Wertheimer.

* Catherine Ribeiro : à Paris, à la Mutualité le 12 et à la Sorbonne le 26 ; à Montpellier le 18 ; à Sartrouville les 21 et 24 ; à Ris-Orangis le 28.

* Léonard : dans « Prothèse », son « spectube comico-poético-politico-satirico-corrosif », à Paris, à la Cour des Miracles, jusqu'au 31 janvier.



Zouc.



Mouloudji.

* Wertheimer : avec son « opéra-volant », à Paris, à l'Elysée-Montmartre, jusqu'au 18 janvier.

* François Béranger : à Paris, à l'Elysée-Montmartre à partir du 17 janvier.

* Pierre Tisserand et Francesca Solleville : à Paris, au Palais des Arts, du 10 au 14 et du 24 au 28 janvier.

* Mouloudji : au théâtre Jean-Vilar de Suresnes, le 14 janvier.

* Renaud : à Paris, à la Veuve Richard (7, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, 4e), jusqu'au 31 janvier.

* Michel Sohier : à Rennes le 10 janvier, à Auxerre les 14 et 17, à Nancy le 20.

* Le groupe Kolinda : à Clamart le 15 janvier, Colombes le 20, Saint-Maur le 21, Tours le 23, Bourges le 24, Lyon le 25, Clermont-Ferrand le 26, Marseille le 27, Arles le 28, Istres le 29 et Nancy le 31.

* Alain Meilland : à Paris, à la Mûrisserie de Bananes (15, rue des Halles, 1er), du 11 janvier au 4 février.

* Carolyn Carlson : à l'Espace Rose des Vents de Villeneuve-d'Ascq le 24 janvier.

* Zouc : à l'Agora de la ville nouvelle d'Evry le 16 janvier.

* Jean Bois : un mime et son spectacle « Parade », à Paris, au théâtre Campagne-Première.

* Michelle Cailleux : dans son one-woman-show, « Rectangle blanc », à Paris, à la Vieille Grille (1, rue du Puits-de-l'Ermite, 5e), depuis le 5 janvier.

* Mama Béa Tékielski : à Paris, à la Mûrisserie de Bananes (15, rue des Halles, 1er), jusqu'au 4 février.

* Jacques Bertin : à Brest le 10 janvier, Quimper le 11, Rennes les 13 et 14, Lille le 27 et Bar-le-Duc le 28.

* Claire : à Rennes le 11 janvier, Hérouville le 13 et à Besançon du 23 au 28.

* Jean Vasca : à Paris, au Théâtre de la Ville, du 17 au 24 janvier.

* Jacques Doyen : à Niort, à la Licorne, du 11 au 17 janvier.

* Confluence : à La Rochelle le 12 janvier.

* Yvan Labejof : à Tarbes les 10, 11 et 12 janvier ; à Bordeaux, à l'Echanson, les 13 et 14.

* Alex Métayer : dans son spectacle en solitaire, « Nous on s'aime », à Paris, aux Blancs-Manteaux (15, rue des Blancs-Manteaux, 4e), à partir du 9 janvier.

* Claude Yvans et Danou : à Rennes le 10 janvier, Nantes le 13 et Laval le 14.

* Pierre Dudan : à Paris, au Lucernaire-Forum (53, rue Notre-Dame-des-Champs, 6e), jusqu'au 31 janvier.

à ne pas manquer

Les belles étrangères

Toutes les deux chantent. L'une est japonaise : Megumi Satsu ; elle est chaque soir, à 22 h 30, au Sélénite, à Paris (18, rue Dauphine, 6e). L'autre est argentine : Susana Rinaldi ; elle ne fait que passer dans la capitale, au Théâtre de la Ville, à 18 h 30, jusqu'au 7 janvier. Toutes les deux apportent comme « un charme venu d'ailleurs ». Chacune à sa manière.

Megumi Satsu est lisse et délicate, presque fragile : on ne s'attend guère à entendre une voix aussi vigoureuse, vibrante comme le furent celles de Piaf et de Dietrich. Rarement Brecht et Prévert ont été portés avec autant d'émotion.

Susana Rinaldi chante et vit tous les tangos de l'Amérique latine : d'un texte banal elle fait une marche vers la liberté.

La vague déferlante du cinéma féminin

Il y avait Agnès Varda. Il y avait aussi Marguerite Duras et Chantal Ackermann. Le cinéma va maintenant devoir compter avec Coline Serreau et Diane Kurys : la nouvelle vague du cinéma féminin ! Deux jeunes comédiennes qui ont écrit et tourné elles-mêmes leurs films. Résultat : Diane Kurys s'est vu décerner le prix Louis-Deluc 1977 pour « Diabolo menthe » et Coline Serreau le prix Georges-Sadoul 1977 pour « Pourquoi pas ! »... Deux films de femmes sur des femmes (adolescentes ou adultes) à la recherche du bonheur. Deux films drôles et tendres, ce qui ne gâte rien. La relève de Chaplin s'appelle peut-être Charlotte...

Cinéma écologique à Grenoble et chanson à Rennes

L'année culturelle commence tambour battant avec deux festivals : festival du film écologique à Grenoble, du 10 janvier au 25 février ; festival de la chanson à Rennes, du 10 au 15 janvier. A la maison de la culture de Grenoble : des projections-débats avec le commandant Cousteau, Samivel, les Amis de la Terre et René Dumont ; et des films signés Jean Rouch, Louis Malle, Safi Fayo, Norraki Tsuchincoto, etc. A Rennes, partout à travers la ville, à l'initiative de la municipalité : Catherine Sauvage, Imago, Michel Sohier, Yvans et Danou, Michel Buhler, Kristen Nogues, Claire, Mama Béa, Tékielski, Jean-Max Brua, Maurice Benin, Albert Marcœur, Alain Allanic, Manduka, Anne Vanderlove, etc.

Megumi Satsu.



Diane Kurys.



disques

JAZZ ET POP

*** Sidney Bechet (coffret Vogue CVU 313).**

Mme Bécassine, les rues d'Antibes, une petite fleur, un marchand de poissons, et Luter en guise de raton-laveur... Un beau cadeau pour les nostalgiques.

*** Montreux 77 live (2 coffrets Pablo 2620-106 et 107).**

Le gratin du jazz au festival de Montreux, de Gillespie à Joe Pass et à la «Basie jam». Et des révélations, comme celle du duo de basses Pedersen-Ray Brown ou celle de pianistes que l'on avait pris à tort pour des seconds rôles: Tommy Flanagan et Ray Bruyant (grand prix de l'Académie du jazz).

*** Diz and Getz (Double Verve (2610-045).**

Gillespie rivalisant d'imagination et de vélocité avec le ténor de Stan Getz, ça ne se raconte pas...

*** Dollar Brand : African sketch book ; African space program ; Good news from Africa ; The children of Africa (Enja-Soul posters 2026, 2032, 2048 et 2070).**

Seul au piano ou à la flûte, avec sa rythmique, en grand orchestre, ce passionnant compositeur sud-africain célèbre les noces de la musique du continent noir avec celle de Monk et Ellington : la négritude sans frontières.

*** Uriah Heep : Innocent victim (Wea-Bronze 2023).**

Après «Firefly», la confirmation du retour en force de ce groupe anglais de rock dur.

*** Clifton Chénier : Bayou blues (Vogue SPY 28093).**

La musique cajun transfigurée par l'apport noir d'un chanteur-accordéoniste de génie.

*** A Mississippi legend (coffret R.c.a. FXM 3-7242).**

La fine fleur de La Nouvelle-Orléans telle que l'ont cultivée Oliver, Armstrong, Jelly-Roll Morton, Bechet et la trentaine d'orchestres convoqués ici. Un charme fou.

*** Ivan Pequeno : Ahora (Eleven 01112).**

Une très excitante expérience de mixage de musique électronique avec des textes de Reich, Castro, Neruda et Garcia Marques. «Et à coup d'ailes, ils remuèrent le temps qui stagnait...»

*** Joe Lee Wilson : Secrets from the sun (Sun Records 113).**

Tentative (réussie) pour adapter le vocal à la musique très moderne des musiciens rassemblés ici, dont (probablement) le saxophoniste Steve Lacy.

*** Junior Walker (Motown-M.f.p. 2 M 050-98339).**

Le fameux «Road runner» d'un des meilleurs chanteurs de la musique «soul», celle de l'âme. Dans la même série, ne pas manquer les albums des Temptations et de Diana Ross.

*** Cortex, volume 2 (Esp-Sonodisc 165.501).**

Les arrangements jolis et efficaces d'Alain Mion pour un groupe français trop discret encore.

*** Don Pullen «a confronto» (Horo 101-21).**

Encore deux «seconds couteaux», le pianiste Don Pullen et le ténor George Adams, à qui la jeune firme italienne donne la vedette. Dans la même collection (diffusée par Soul Posters), un intéressant guitariste mi-jazz, mi-brésilien, Irio de Paula (101-1).

*** Billie Holiday : Stormy blues (Double Verve 2610-038).**

La voix amoureuse et blessée de la Billie des années 1954-1955, peu avant sa mort. Toujours le même envoûtement.

*** Nick Hamilton : Early morning (Wea-WB 17.027).**

Ce très jeune chanteur-compositeur anglais a de quoi, lui, percer en France : à suivre.



télévision

VENDREDI 6 JANVIER

T.f. 1

Comment donner aux enfants le sens de l'argent ? A l'heure des étrennes, une question d'actualité (19 h 10).

« Nuit folle » : dans les brouillards de Londres, deux « Jack l'Eventreur » tentent de se débarrasser d'un cadavre. Pièce de Paul Gerbert pour amateurs d'humour macabre (20 h 30).

A. 2

« La Grande Duchesse de Gerolstein » : Offenbach célèbre les amours de sa vedette, Hortense Schneider (20 h 30).

Vivre en Chine : Bernard Pivot a convoqué six observateurs et amis des sujets de Mao (21 h 35).

« Je vous ai toujours aimé » : mélo musical de Frank Borzage, qui permet d'entendre Rubinstein interprétant Liszt, Chopin et Rachmaninov (22 h 50).

F.r. 3

La qualité de l'avenir. Depuis le XVIIIe siècle, une centaine d'espèces ont disparu de notre planète. Le professeur Jean Dorst accuse l'homme d'être responsable d'un carnage sans précédent, que l'avenir ne nous pardonnera pas (20 h 30).

La Vistule. Pour clore la série des Grands Fleuves, les Polonais nous



Bernard Blier...

présentent celui qui traverse dix siècles de leur histoire (21 h 30).

SAMEDI 7 JANVIER

T.f. 1

Numéro un : Claudia Cardinale reçoit ses amis, Brialy, Chazot, le « Tout-Paris » vu de Rome (20 h 30).

« Les Chevaliers aux cent-huit étoiles » : quatrième épisode du feuilleton japonais (21 h 30).

A. 2

« Les Borgia », de Sagan : César l'incestueux épouse une princesse française... La pauvre ! (20 h 35).

F.r. 3

Voyage chez les marionnettes, animé par les doigts de fée de Philippe Genty (18 h 35).

« Lazare Carnot » : Michel Debré pousse un triple cocorico à la gloire du fondateur de l'armée républicaine (20 h 30).

DIMANCHE 8 JANVIER

T.f. 1

« Les Diables de Guadalcanal » : aviateurs d'élite, John Wayne et Robert Ryan se tirent dans les pattes... et dans le Pacifique. La guerre vue par Nicolas Ray (17 h 45).

Des animaux au château. A Saint-Augustin, une dame au cœur tendre recueille les éléphants orphelins et les lions abandonnés (19 h 25).

« Fenêtres ». pèlerinage sentimental dans un vieux quartier d'Amiens, filmé par Jeanne Labrune (22 heures).

A. 2

« L'Opéra sauvage » : Frédéric Rossif envoûté par les chants et danses du Bengale (21 h 40).

F.r. 3

Plein air, nouvelle émission de Claude Lefèvre et Georges Pernoud, destinée aux amateurs de ski, voile et autres sports (17 h 20).

Histoires de France : début d'une vaste fresque imaginée par Arthur Conte et consacrée à Notre-Dame de Thermidor, Mme Tallien dans le civil (20 h 05).

Preuves à l'appui : trois minutes pour agir. Comment prendre en flagrant délit les gangsters qui s'attaquent aux convoyeurs de fonds (20 h 30).

L'homme en question : Salvador Dali, imposteur de génie dont l'âge et les moustaches bravent le poids des ans (21 h 35).

« Huit et demi ». un rêve de Fellini sur un cinéaste à court d'inspiration (22 h 40).

LUNDI 9 JANVIER

T.f. 1

« Barbarella » : film de Roger Vadim, avec Jane Fonda, pionnière de

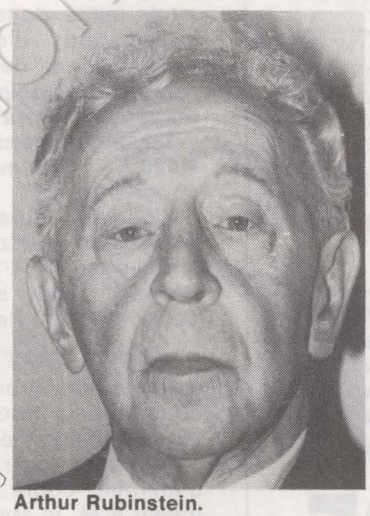

Arthur Rubinstein.

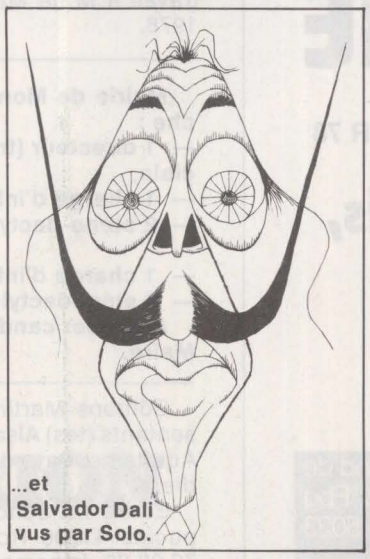

...et Salvador Dali vus par Solo.

science-fiction... L'histoire se passe en l'an 4000 ! (20 h 30).

A. 2

Les médias en question. Document-fiction qui révèle l'envers du décor d'un journal télévisé (21 h 35).

Le cri des corps : visite chez un maître tatoueur parisien (22 h 40).

F.r. 3

« La Poudre d'escampette », film de Philippe de Broca : Michel Piccoli, trafiquant d'armes, entraîne Marlène Jobert au fond du Sahara (20 h 30).

MARDI 10 JANVIER

T.f. 1

« Sylviane, ta mère t'appelle » : rediffusion de l'excellent dossier sur l'adoption, réalisé par Pascale Breugnot et Denis Chegaray (20 h 30).

Erik Satie, un de nos plus grands musiciens méconnus (22 heures).

A. 2

« Racines » : première partie du feuilleton américain tiré du best-seller d'Alex Haley. Un descendant d'esclaves part à la recherche de ses origines. La suite sera diffusée les lundis à 21 h 35. Après la projection, un débat portera sur les Noirs en quête de passé (20 h 30).

F.r. 3

Le Relais de l'or maudit » : d'irréductibles sudistes crèvent sur l'or volé aux nordistes (20 h 30).

MERCREDI 11 JANVIER

T.f. 1

« Le Franc-Tireur », film de Maurice Failevic : dans l'espoir d'être renvoyé, un jeune cadre commercial dit à chacun ses quatre vérités. Une allègre comédie, dont l'humour épingle sur le vif les travers de la société (20 h 30).

A. 2

Cartes sur table : magazine d'actualité (20 h 30).

Les difficultés scolaires : Pierre Desgraupes et le professeur Jean Bernard s'interrogent sur les progrès de la psycho-pédagogie (21 h 35).

F.r. 3

« Le Refuge de la dernière chance » : film de Robert Day sur des jeunes délinquants qu'un prêtre tente de sauver (20 h 30).

Portrait de Jane Fonda, réalisé par Catherine Laporte, qui nous entraîne jusque chez les Mormons (22 h 30).

JEUDI 12 JANVIER

T.f. 1

L'Evénement : Georges Marchais face aux journalistes (20 h 30).

« La Filière » : suite du feuilleton de Gilles Perrault. Des aviateurs canadiens fuient la Gestapo sur les routes de France (21 h 30).

A. 2

« La Liberté en croupe », film d'Edouard Molinaro : entre Mai 68 et l'amour en Dordogne, le cœur d'une jeune révolutionnaire balance (15 heures).

« Mitzi », pièce d'Arthur Schitzler : au début du siècle, une jeune artiste viennoise boude le mariage que lui offre un prince (20 h 35).

F.r. 3

« Pat Garrett et Billy the Kid », film de Sam Peckimpah : un ex-truand devenu shérif doit combattre son ancien complice et ami. Un western cornélien (20 h 30).

Le contrôle des prix : Claude Villain, directeur des Prix, sur la sellette (22 h 25).

La droite compte sur le milliard du grand patronat.
Le parti socialiste compte sur vous.



SOUSCRIVEZ AU FONDS DE SOUTIEN "POUR LA VICTOIRE DES SOCIALISTES"

NOM _____ PRENOMS _____

ADRESSE _____

DECLARE SOUSCRIRE POUR LA SOMME DE _____

CHEQUE BANCAIRE, POSTAL, MANDAT CARTE, MANDAT LETTRE, au nom de CHARLES EMILE LOO C.C.P. 33 745 51 F LA SOURCE 7ter PLACE DU PALAIS-BOURBON 75007 PARIS.

PETITES ANNONCES

Militant socialiste, vingt-six ans, diplômé I.e.p., Dess urbanisme Grenoble, nombreux stages Oream, ambassade, recherche urbaine, étudie toutes propositions, assistant d'élus, urbaniste, socio-économiste.

Ecrire C. Moreau, 7, rue Lieutenant-Chanaron, 38 000 Grenoble.

NOUVELLE FORMULE

TELECINE

NUMERO 224 - 9 F - JANVIER 78
DOSSIER

Un été albigeois, la CFDT trahie par la TV.

Les films du mois à la TV
Les films nouveaux

En vente 9 F chez votre marchand de journaux ou à ETC, 49 rue du Fbg Poissonnière 75009 Paris. CCP 5023 99 Paris.

Le groupe socialiste de la ville de Reims recherche un (e) attaché (e). Il (elle) devra être titulaire d'une licence, avoir milité dans un syndicat ou une association d'éducation populaire, avoir le sens de l'organisation et des relations humaines, savoir taper à la machine (impératif).

Le salaire mensuel net proposé est de 4 020 F + 13e mois + 6 semaines de congés payés.

Contrat à durée déterminée : durée du mandat municipal.

Envoyer C.v. + lettre manuscrite à M. Bernard Laudy, adjoint au maire, hôtel de ville, 51100 Reims.

Mairie de Bron (69671) recrute par concours sur titres, maîtres nageurs diplômés et habilités.

Adresser curriculum vitae, photo d'identité, copie diplôme, certificat de travail à M. le Maire avant le 16 janvier 1978.

Mairie de Montgeron (91230) recherche :

— 1 directeur (trice) Bureau d'Aide sociale,
— 1 chargé d'information (mi-temps),
— 2 sténo-dactylos.

— 1 chargé d'information (mi-temps),
— 2 sténodactylos.

Adresser candidatures à Monsieur le Maire.

Editions Martinsard recherche représentants (tes) Alsace-Lorraine, Bretagne, Aquitaine, Pays de Loire, Nord, Normandie.

Ecrire J.J. Schoemann 58, rue des Capucins 41200 Romorantin ou tél : (54) 76.08.09, le samedi matin.

La mairie de Yerres (91330) — 25 000 habitants — recherche un rédacteur responsable du bureau des écoles soit par voie de mutation, soit par recrutement direct (être âgé de moins de 40 ans, de nationalité française), titulaire du baccalauréat et ayant une expérience professionnelle.

Demande à adresser au maire.

l'unité

Rédaction : 12, cité Malesherbes
75009 Paris - Tél. : 878.40.73
Administration : 41, bd de Magenta
75010 Paris - Tél. : 208.23.50
Directeur général : Pierre Mauroy
Directeur de la rédaction : Claude Estier

REDACTION EN CHEF
Nicole Chaillot, Guy Perrimond

REDACTION
Robert Butheau, Marie-José Bernardot, Christine Cottin, Georges Frameries, Claude Fuzier, Frédérique de Gravelaine, Michèle Kespi-Backmann, Jean-Paul Liégeois, Jean-Pierre Moulins, Gilberte Muller, Francis Pisani, Emmanuèle Plas, Jean-Loup Revérier, Gabrielle Rolin, Maurice Séveno, Antoine Violet.

SECRETARIAT DE REDACTION
Eugène Simongiovanni (révision), Mauricette Duchemin (maquette).

DOCUMENTATION
Véronique Néiertz

DESSINS
Jean-Pierre Coureuil, Barrigue, Solo, Teich, Lacroux

PHOTOS
Pascal Lebrun

AVEC LA COLLABORATION DES MEMBRES DU SECRETARIAT NATIONAL ET DU BUREAU EXECUTIF DU PARTI SOCIALISTE

ADMINISTRATION
Conseiller technique : François de Grossouvre
Secrétaire administrative : Jacqueline Daimé
Publicité : Renée Skoblinsky, 12, cité Malesherbes - Tél. : 878.40.73
Directeur de publication : Claude Estier
Société éditrice : S.a.r.l. l'Unité

Cadet Photocomposition, 75009 PARIS
Imprimerie E.T.C., 76190 Yvetot.

Diffusion N.m.p.p. Commission paritaire n° 52 325

Le premier parti politique qui répond clairement aux questions que tout le monde se pose.

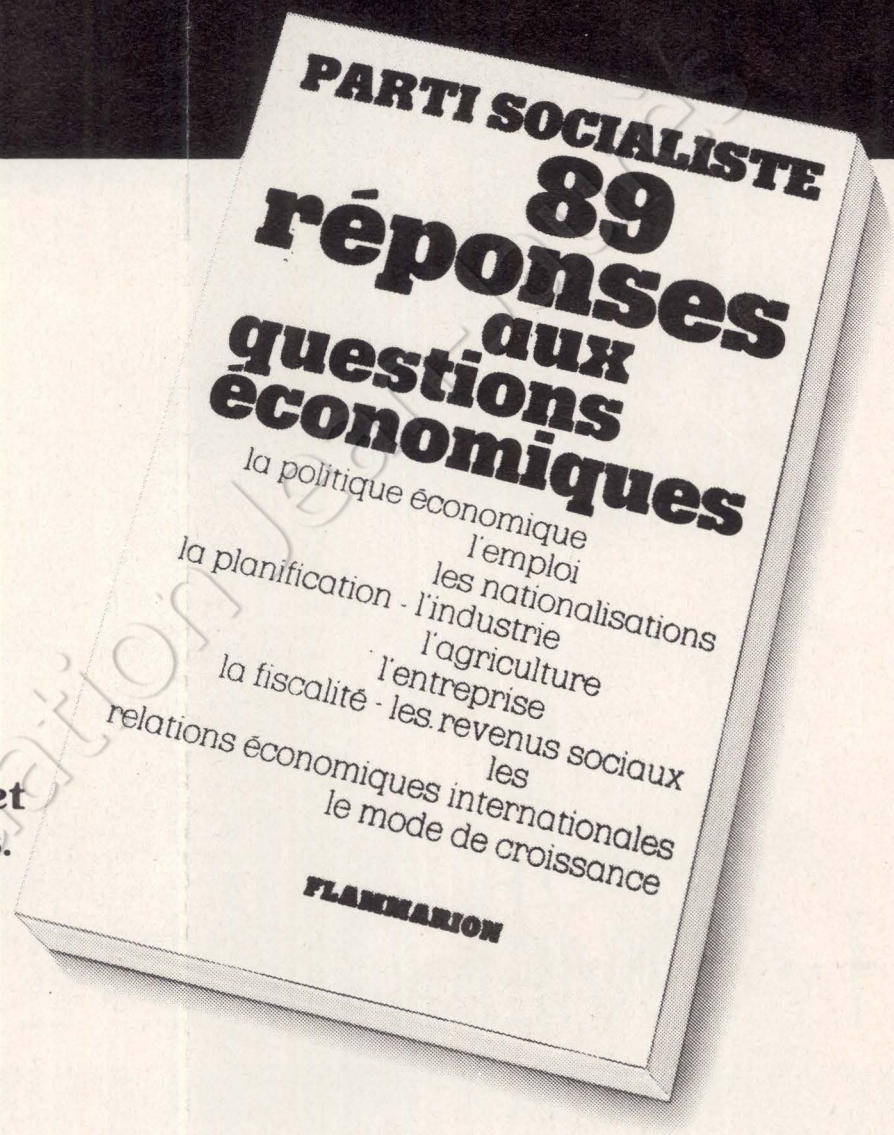

Le plus complet des argumentaires. 128 pages, 8 F.

FLAMMARION

Synergie, K.E.

Coll. Fondation



LEO FERRE PATRICK ULLMANN

LA MEMOIRE ET LA MER

Dans cette plaie comme d'un trou
Grouillant de cris comme la vague
Quand les goélands sont jaloux
De l'architecte où s'extravaguent
Des maçons aux dents de velours
Et le ciment de leur salive
A te cimenter pour l'amour
Ton cul calculant la dérive

Mes souvenirs s'en vont par deux
Moi le terrien du Pacifique
Je suis métis de mes aveux
Je suis le silence en musique
Le parfum des mondes perdus
Le sourire de la comète
Sous le casque de ta vertu
Quand le coiffeur sèche ta tête

Muselle-moi si tu le peux
Toi dans ton ixe où le vacarme
Sonne le glas dans le milieu
Moi planté là avec mon arme
Tu es de tous les continents
Tu m'arrives comme la route
Où s'exténuent dix mille amants
Quand la pluie à ton cul s'égoutte

Il faut accepter de se noyer dans ce livre-dialogue où Léo Ferré et Patrick Ullmann se renvoient leurs images, leurs chants et leurs cris, sur le rythme profond des marées qu'ils célèbrent.
Paul Guimard, extrait de la préface.

éditions
henri berger
paris

Exposition des images originales de Patrick ULLMANN: Galerie Noire, 23 rue Sainte-Croix de la Bretonniére 75004 PARIS.
Du 26 Octobre au 27 Novembre 1977, tous les jours de 10h à 19h.

Fondation Jean-Jaurès